



SUIVIS DES GÎTES À CHIROPTÈRES DE MARTINIQUE ET MISE EN PLACE DE MESURES DE CONSERVATION 2015-2016



Etude réalisée en partenariat avec









SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

Couverture : G.ISSARTEL – Artibé de la Jamaïque, <i>Artibeus jamaïcensis</i>
Rédaction : Gérard ISSARTEL & Julien JEMIN – SFEPM- Coordination Chiroptères Nationale - Groupe Chiroptères Outre-Mer, Mission Martinique
SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 348 398 371 000 32

SOMMAIRE

Sommaire	3
Introduction	5
I. Matériel et méthode	6
A. Suivi des populations	6
B. Fiches sites	10
C. Fiches Espèces	16
D. Capture et veille sanitaire	17
A. Communication	18
II. Résultats & discussion	18
A. Suivi de sites	18
B. Hiérarchisation des sites	26
C. Comparaison avec les connaissances antérieures	27
D. Capture et veille sanitaires	31
E. Communication	36
III. Vers un plan d'actions sur les chauves-souris de Martinique	46
Conclusion	47
Annexes	48
Fiches Espèces	54
Le Noctilion pêcheur – <i>Noctilio Leporinus mastivus</i> (Linnaeus, 1758)	55
Le Pteronote de Davy - Pteronotus davyi (Gray, 1838)	57
La Brachyphylle des cavernes – Brachyphylla cavernarum (Gray, 1834)	59
Le Monophylle des Petites Antilles - Monophyllus plethodon (Miller, 1900)	62
L'Ardops des Petites Antilles - Ardops nichollsi Koopmani (Thomas, 1891)	64
L'Artibée de la Jamaïque, <i>Artibeus jamaïcencis</i> (Leach, 1821)	66
La Sturnire Messager, Sturnira angeli (de la Torre, 1966)	69
La Natalide Isabelle - Natalus stramineus (Gray, 1838)	71

	Le Murin de la Martinique – <i>Myotis martiniquensis</i> (LaVal, 1973)	. 73
	Le Molosse commun – <i>Molossus molossus</i> (Pallas, 1766)	. 75
	Le Tadaride du Brésil – <i>Tadarida brasiliensis</i> (Miller, 1902)	. 77
F	iches Sites	. 79

Remerciements

Christian ARTHUR, Michel BALY, Cyrille BARNERIAS, David BELFAN, Christelle BERANGER, François CATZEFLIS, Daniel CHOMET, Régis DELANNOYE, Rodrigue DORE, Catherine GODEFROY, Laurent JUHEL et sa famille, Frédéric LEBLANC, Nicaise MADKO, Julien MAILLES, Céline MARQUEZ, Maurice MIAM, François MOUTOU, Remi PICARD, Gwenaël QUENETTE, Maurice VEILLEUR, Thierry THOMAS et toutes celles et ceux que nous avons malencontreusement oublié ici....

Un grand merci à toutes ces personnes sans lesquelles notre mission n'aurait pas eu la même saveur et la même réussite !

INTRODUCTION

La Martinique compte 11 espèces de Chiroptères qui sont les témoins d'une biodiversité remarquable sur cette île des petites Antilles. Elles représentent 100% des Mammifères indigènes de l'île. Avec des régimes alimentaires variés et plus ou moins spécialisés, certaines espèces jouent un rôle essentiel dans la

régénération forestière (nectarivores, pollinivores et frugivores) ou encore dans la limitation des populations

d'invertébrés (insectivores).

La connaissance sur ces espèces est relativement récente et les études menées notamment en 2004 et 2006

par *ISSARTEL G. & al* ont permis de mieux connaître leur aire de répartition et surtout de recenser une partie des gîtes utilisés par ces dernières. Le programme d'étude 2008-2013 sur les guildes de chauves-souris

présentes dans les différentes typologies forestières de l'île a également largement contribué à améliorer

l'état des connaissances sur ces espèces.

La FREDON Martinique et le CNRS de Montpellier, ont quant à eux, améliorer la connaissance sur l'utilisation

des vergers de goyaves par les chauves-souris, afin de répondre aux problèmes de déprédation et proposer

des solutions de cohabitation.

Ainsi, depuis une dizaine d'année, les chauves-souris de Martinique ont suscité un intérêt certain et

l'ensemble des études réalisées a permis de prendre conscience de l'importance de ce taxon pour la région

et de la nécessité de mieux le prendre en compte.

Malgré cet engouement, il n'existe toujours pas localement d'association engagée dans l'étude et la

conservation de ces espèces. Ainsi, il en résulte une absence de suivi régulier de l'état de conservation des

populations présentes et donc des menaces qui peuvent peser sur ces espèces pourtant protégées.

Dix ans après le premier inventaire des gîtes hypogés et épigés de l'île (2004), il apparaissait donc essentiel de réaliser une expertise pour évaluer l'état des populations de Chiroptères de l'île et, au regard des

résultats, proposer des mesures de conservation sur les différents sites recensés.

Le présent rapport expose, sous forme de fiches, les résultats du travail réalisé au cours des deux années

d'études et de suivis, soit en 2015 et 2016.

Ces fiches peuvent être les fondations des actions qu'il convient de mettre en place pour continuer à

améliorer la connaissance sur ces espèces au sein de l'île mais aussi mettre en place les mesures de

protection adéquates. Elles proposent une stratégie de suivi et de conservation qui pourra être mise en place

sur les sites et les espèces à enjeu ; une sorte de déclinaison locale du Plan National d'Actions Chiroptères,

lequel est d'ailleurs déjà décliné dans toutes les régions de France métropolitaine.

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

I. MATERIEL ET METHODE

A. Suivi des populations

a. Choix des sites

L'objectif de ces deux années d'études est de visiter sur les différents sites recensés en 2004, ainsi que ceux répertoriés au cours des différentes missions réalisées entre 2005 et 2014, afin d'évaluer l'état d'occupation, les espèces présentes et les menaces.

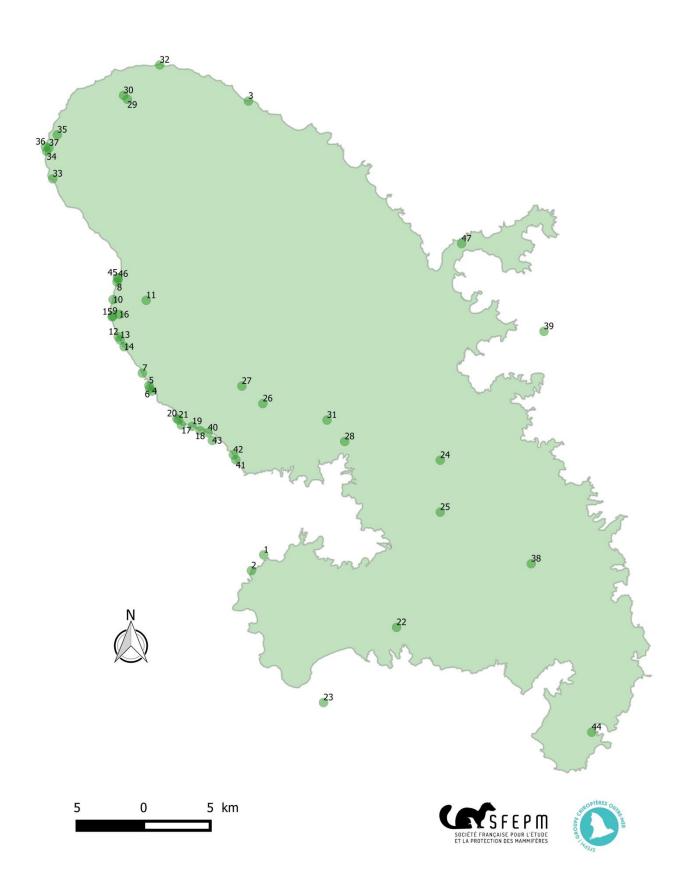
La liste des sites visités en 2015 et 2016 est présentée dans le tableau 1 (Tab.1).

Tab. 1: Liste des sites répertoriés en 2015 & 2016 – SFEPM 2016

N°	Commune Lieu-dit		Nom site	Code site	Type 1
1	Les trois-îlets	îlet à Ramiers	îlet à Ramiers	3il 1	Maison
2	Les Anses d'Arlet	Pointe à Monter	La Grotte aux chauves-souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Grottes
3	Basse- Pointe	Pointe Raisiniers Poudrière de la Rivière Capot		Bap 1	Bâtiment
4	Bellefontaine	Fond Boucher	Grotte Fond Boucher	Bel 1	Grotte
5	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc 1	Bel 2	Falaise
6	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc 2	Bel 3	Falaise
7	Bellefontaine	Cour Tamarins	Falaise aval Bellefontaine	Bel 4	Falaise
8	Le Carbet	l'Anse Turin	Falaise Anse Turin	Carb 1	Falaise
9	Le Carbet	Grand-Anse	Grotte du Carbet	Carb 2	Grotte
10	Le Carbet	Le Four	Grotte Du Four	Carb 3	Falaise
11	Le Carbet	Campbeilh	Pont de la Campbeilh	Carb 4	Falaise
12	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony Pointe Guotony 16		Falaise
13	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 15	Carb 6	Falaise
14	Le Carbet	Anse Four à Chaux	Anse Four à chaux 14	Carb 7	Falaise
15	Le Carbet	Grand-Anse	N°41 Grande-Anse	Carb 8	Maison
16	Le Carbet	Morne la Coulisse	Tunnel de Bally	Carb 9	Tunnel
17	Case-Pilote	La Plate-Forme	La Plate-Forme 1 – Zone 10	Cas 1	Falaise
18	Case-Pilote	Fond Bellemare	Gîte 7-Amont Fond Bellemare	Cas 2	Falaise
19	Case-Pilote	Le Caraïbe	Gîte 8-Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	Falaise
20	Case-Pilote	Choiseul	Grotte aval Case-Pilote N° 13	Cas 4	Falaise
21	Case-Pilote Choiseul		Grotte aval Case-Pilote N° 12	Cas 5	Falaise
22	22 Le Diamant Fonds Manoël		Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Pont
23	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant	Dia 2	Grottes
24	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	Maison

25	Ducos	ucos Grande Savane Maison D5 Grande Savane		Duc 2	Maison
26	Fort-de-France	Sacré Coeur de Montmartre	Le Petit Coin	FDF 1	Bâtiment
27	Fort-de-France	Didier	Tunnel de Didier	FDF 2	Tunnel
28	Fort-de-France	Les Mangles	Garage Vito	FDF 3	Bâtiment
29	Grand-Rivière	Crête de Balata	Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	Tunnel
30	Grand-Rivière	Fond Lottière	Tunnel de Beauséjour Aval	Gdr 2	Tunnel
31	Le Lamentin	La Favorite	Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	Bâtiment
32	Macouba	Grottes de Macouba	Grottes de Macouba	Mac 1	Falaise
33	Le Prêcheur	Bourg	Ancien clocher	Prê 1	Bâtiment
34	Le Prêcheur	l'Anse Belleville	Ruine Anse Belleville	Prê 2	Bâtiment
35	Le Prêcheur	Habitation Céron	Habitation Céron	Prê 3	Bâtiment
36	Le Prêcheur	Anse belleville	pelleville Grotte de l'Anse belleville N°17		Grotte
37	Le Prêcheur	La Marry	Gîte La Marry	Prê 5	Maison
38	Rivière-Pilote	Pilote Beauregard-Cafeière Grotte aux Chauves-souris		Rip 1	Grotte
39	Le Robert	îlet Chancel	Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Grotte
40	Schoelcher	Fond Bernier	Grotte de Fond Bernier	Sch 1	Falaise
41	Schoelcher L'Anse Gouraud		Gîte 3-Abris sous-roche anse gouraud	Sch 2	Falaise
42	Schoelcher	Madiana	Gîte 4	Sch 3	Falaise
43	Schoelcher	Anse Collat	Grotte de Anse collat N°5	Sch 4	Falaise
44	44 Sainte-Anne La Baie des Anglais		Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	Four à chaux
45	Saint-Pierre	Anse Latouche	Grotte de Sainte-Marthe	Stp 1	Grotte
46	Saint-Pierre	Anse Latouche	Pont de la N2 de la rivière de Anse Latouche	Stp 2	Pont
47	Fonds Cérémaux – La Trinité Pointe Calebassier		Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	Falaise

La Carte 1 ci-dessous présente la localisation des différents sites contrôlés. Les numéros des sites correspondent au tableau ci-dessus.



Carte. 1 : Localisation des gîtes à Chiroptères suivis en 2015-2016 – SFEPM 2017

b. Comptages

Pour réaliser l'inventaire des espèces et le dénombrement des effectifs présents dans chaque gîte identifié, la prospection était effectuée dans le courant de la journée (matin ou après-midi) au moment où les individus sont, du fait de leur rythme biologique, susceptibles d'être présents dans le gîte. Dans certain cas, la technique de comptage en sortie de gîtes a également été utilisée afin de limiter le dérangement de la colonie mais aussi compte tenu de l'effectif important présent sur le site, de l'accès au gîte et/ou de sa configuration spatiale.

L'accès à certains sites, qui nécessite l'utilisation de matériels et de techniques d'escalade/spéléologique, a pu être réalisé grâce à la participation et l'investissement du club de canyoning local (Club Aventures & Canyon). Certaines visites ont donc fait l'objet d'un encadrement technique par des professionnels. L'identification et le dénombrement des individus ont été réalisés « à vue ».

Cette prospection visuelle implique d'utiliser un éclairage portatif suffisamment puissant pour repérer tous les animaux dont certains peuvent se tenir parfois assez haut dans le gîte. Le matériel d'éclairage utilisé est donc d'une importance capitale pour le repérage des individus et leur détermination. Cette dernière peut être parfois délicate, à plus forte raison si la distance d'observation est importante, et dans ce cas l'observation aux jumelles est nécessaire.

Le dénombrement est effectué soit :

- par comptage direct;
- sur photographie (avec une précision à l'unité dans le cas d'effectif réduit) ;
- par évaluation de la surface occupée par la colonie lorsque celle-ci est particulièrement populeuse.

Dans ce dernier cas une estimation du nombre d'individus par mètre carré a été appliquée au regard des espèces concernées (Tab.2). Cette méthode permet ainsi d'effectuer une évaluation des surfaces occupées par la colonie et d'extrapoler quant à l'effectif présent.

Tab. 2: Méthode de calcul des effectifs pour les colonies de chauves-souris grégaires — SFEPM 2016

Esp	Espèces	Commentaires	Nb indi/m²
BRACAV	On estime qu'un individu de <i>Brachyphylla cavernarum</i> Brachyphylla occupe une surface de 4 à 5 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 22.22 individus (si on prend 4.5cm) et sur 1m², 493 indiv (arrondi à 500)		500
PTEDAV	On estime qu'un individu de <i>Pteronotus Davyi</i> occupe une surface de 3 cm de diamètre accroché au plafond.		1050

MYOMAR	Myotis martiniquensis	On estime qu'un individu de <i>Myotis martiniquensis</i> occupe une surface de 2,8 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 35 individus/linéaire et sur 1m², 1225 indiv (arrondi à 1050 en considérant que tous les individus ne sont pas jointifs)	1225
Monophyllus MONPLE plethodon		On estime qu'un individu de <i>Monophyllus plethodon</i> occupe une surface de 3 cm de diamètre accroché au plafond. Soit sur 1m, on obtient 33 individus/linéaire et sur 1m², 1089 indiv (arrondi à 1050 en considérant que tous les individus ne sont pas jointifs)	1050

La méthode de la prospection visuelle est somme toute relativement simple. Elle présente néanmoins des limites principalement du fait de la réactivité de certaines espèces à la présence de l'observateur et de la lumière de sa lampe. Ceci peut conduire à un envol relativement rapide des individus et rendre délicat voire impossible le dénombrement.

B. Fiches sites

a. Présentation des fiches sites

Si l'objectif est d'effectuer un état des lieux des populations et des gîtes lors de ces 2 années de prospections, le programme engagé par la SFEPM se veut plus ambitieux et s'inscrit dans la durée. Ainsi, il convient d'assurer ces suivis de façon plus régulière afin de mieux comprendre la phénologie d'utilisation des sites par les espèces mais également de continuer le travail de conservation des sites les plus importants. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé d'élaborer des fiches spécifiques pour chacun des sites identifiés. Ces dernières permettront d'avoir l'ensemble des renseignements nécessaires pour continuer localement le suivi de ces sites par une association et/ou par un organisme compétent et motivé. En outre, elles permettront également d'avoir un « catalogue » des sites prioritaires et devant faire l'objet d'actions spécifiques de conservation et ou de mise en protection.

Ainsi, chaque site est référencé et présente les renseignements suivants :

Présentation du site

- o Nom, code, commune, lieu-dit, coordonnées et, le cas échéant, contact / propriétaire ;
- Carte globale de localisation.

Caractéristiques techniques du site

- Description, accès et matériel nécessaire ;
- O Type, dimensions, risque sanitaire.

Occupation du site

O Résultats des observations de 2015 et de 2016.

> Historique

o Rappel des connaissances antérieures.

Menaces

O Liste des menaces identifiées le cas échéant.

Outils de protection/Aménagements

o Existants ou préconisés.

Intérêt du site

Évaluation de l'intérêt du gîte au regard des connaissances actuelles.

Suivi des populations et amélioration des connaissances

o Propositions à mettre en œuvre ;

L'ensemble des fiches de chaque site est restitué dans ce rapport.

b. Méthodologie d'évaluation et de hiérarchisation des sites

Afin de pouvoir prioriser les actions en terme de conservation, il a été décidé d'évaluer « l'intérêt chiroptérologique » de chaque site.

La méthodologie proposée ci-après s'inspire du travail réalisé dans le cadre du 2ème Plan National d'Actions Chiroptères (2009-2013) dont l'action n°3 prévoyait l'actualisation de l'inventaire hiérarchique des gîtes protégés et à protéger pour les Chiroptères de métropole. De fait, les différents indices retenus ont été adaptés à la situation de la Martinique en fonction des connaissances actuelles.

Cette méthodologie reste perfectible et pourrait être affinée notamment en tenant compte de la responsabilité de la Martinique dans la conservation de certaines espèces au regard de leur répartition et de leurs effectifs dans la Antilles.

Chacun des gîtes a ainsi été évalué sur la base des critères détaillés et définis ci-dessous. La note obtenue a permis d'effectuer une hiérarchisation des différents sites, laquelle permet de visualiser les gîtes à enjeu mais aussi et, à plus long terme, de mesurer une éventuelle dégradation du site.

Dans le cas particulier des complexes de gîtes (cas du Rocher du Diamant et des Falaises de Fonds Cérémaux à Tartane), il nous a semblé opportun de considérer l'intérêt patrimonial des populations dénombrées audelà de la stricte notion de gîte. Ainsi, ces deux « sites » ont fait l'objet d'une évaluation par le même calcul que pour les gîtes « uniques » mais en faisant la somme des effectifs dénombrés le même jour sur l'ensemble du site concerné.

La note d'évaluation du site est appelée (NE).

Elle est obtenue par la formule :

$$NE = Ke (Tg \times Ic)$$

Les variables qui composent cette formule sont définies et calculées de la manière suivante :

➤ Ke: Coefficient de l'espèce, calculé à partir de la note de sensibilité de l'espèce et du niveau d'importance au sein de chaque entité biogéographique. Ke = Note de sensibilité + Note de responsabilité régionale ;

Le calcul de **Ke** découle de la somme des notes de 5 indices :

o Indice 1 - Amplitude écologique

Trois indicateurs constituent cet indice:

Indice 1		Amplitude écologique	Note
10	1a Terrain de chasse	1 espèce euryèce	1
Id		2 espèce sténoèce	2
1 h	Dásimo alimentaina	1 espèce peu spécialisée	1
1b	Régime alimentaire	2 espèce spécialisée	2
10	Gîte	Espèce peu spécialisée	1
1c	dite	Espèce spécialisée	2

o Indice 2 - Aire de répartition

Aire de répartition	Note
1 - espèce à large répartition	1
2 - espèce endémique des Antilles	2
3 - espèce endémique des Petites Antilles	3
4 - espèce endémique de Martinique	4

o Indice 3 - Abondance locale

Abondance locale	Note
Espèce couramment contactée	1
Espèce peu couramment contactée	2
Espèce rarement contactée	3

Indice 4 - Dynamique des populations dans en Martinique

Dynamique des populations dans en Martinique	Note
Espèce dont les populations semblent stables ou en augmentation	1
Espèce dont les populations semblent présenter des signes de régression	2
Espèce dont les effectifs semblent présenter une régression importante	3

Le tableau 3 ci-dessous présente le coefficient *Ke* obtenu pour chacune des espèces présente.

Tab. 3 : Méthode de calcul du Ke pour chaque espèce de chauves-souris de Martinique – SFEPM 2016

Indices		1		2	3	4	V = /
Espèces	1a- Habitat	1b-Régime alimentaire	1c- Gîte	Aire de répartition	Abondance locale	Dyn de pop	Ke (maxi = 16)
Pteronotus davyi	1	2	2	1	1	1	8
Noctilio leporinus	2	2	2	1	3	2	12
Monophyllus plethodon	2	2	2	3	2	2	13
Brachyphylla cavernarum	1	1	1	2	1	1	7
Artibeus jamaicensis	1	1	1	1	1	2	7
Ardops nichollsi	2	1	2	3	3	2	13
Sturnira angeli	2	2	2	1	2	2	11
Natalus stamineus	2	2	2	3	3	2	14
Myotis martiniquensis	2	1	1	4	2	1	11
Molossus molossus	1	1	1	1	1	1	6
Tadarida brasiliensis	1	2	1	1	2	1	8

> Tg: Type de gîte où se situe l'espèce;

Pour le calcul de cet indice, trois types de gîtes sont retenus pour la Martinique :

 Reproduction certaine observée (RC): la parturition d'une ou plusieurs espèces a été constatée dans le gîte.

Un facteur 2 est appliqué aux gîtes de reproduction certaine du fait de leur importance dans la biologie des chiroptères.

 Reproduction probable (RP): compte tenu des différentes observations réalisées dans le gîte considéré, la parturition d'une ou de plusieurs espèces apparaît comme probable bien qu'aucun indice ne vient, à ce jour, confirmer cette situation.

Un facteur 1,5 est appliqué aux gîtes de reproduction probable.

 Absence de reproduction observée (AR) : une ou plusieurs espèces sont présentes dans le gîte sans qu'un indice sur la parturition n'ait été relevé.

Un facteur 1 est appliqué à ces gîtes.

> Ic: l'Importance de la colonie, l'effectif présent au sein du gîte pour une même espèce.

Une note est attribuée en fonction de la classe de la population relevée pour chaque espèce recensée dans le gîte considéré.

Importance de la colonie - IC	Note
Population inférieure à 20 individus	1
Population comprise entre 21 et 100 individus	2
Population comprise entre 101 et 1000 individus	3
Population comprise entre 1001 et 10000 individus	4
Population comprise entre 10001 et 30000 individus	5
Population supérieure à 30000 individus	6

La note d'évaluation finale du site s'obtient par l'addition des notes obtenues pour chaque espèce présente dans la cavité.

$$NE = (Ke1 (Tg1 x lc1) + Ke2 (Tg2 x lc2) + - - - + Ken (Tgn x lcn))$$

c. Méthodologie d'évaluation de la sensibilité du site et des priorités d'intervention/suivis

Afin d'organiser les différentes actions à réaliser sur les sites recensés, le niveau de sensibilité de chaque site a été évalué de même que la priorité quant aux actions à mener. Cette évaluation et cette priorisation restent subjectives. Elles ne sont affichées qu'à titre indicatif pour aiguiller les gestionnaires et les acteurs dans leur démarche de conservation des Chiroptères. A l'instar de la Note d'Evaluation du site (NE), cette évaluation est donc perfectible et peut être amendé et/ou corrigé au regard de l'avancée des connaissances et/ou du jugement de l'observateur.

Indice de sensibilité du site (ISS)

Menace	ISS : Indice de Sensibilité du Site
Faible	1 : Site ne présentant aucune menace potentielle perceptible. Site faisant l'objet de mesures de protections réglementaire et/ou physique ou site suffisamment isolé
Moyen	2 : Site présentant une ou des menaces qui peuvent mettre en péril la colonie au cours d'une des phases de son cycle de vie
Fort	3 : Site présentant une ou des menaces qui peuvent mettre en péril l'intégrité de la colonie et son occupation future du site

> Niveau de priorités d'intervention (NPI)

Priorité	Evaluation des priorités par site
1	Site prioritaire devant faire l'objet d'actions de suivi et/ou de conservation pour viser la pérennité et le maintien du site
2	Site nécessitant un suivi plus espacé dans le temps ; où Site pour lequel des mesures de conservation peuvent être engagées pour conforter la viabilité lesquelles ne présentent toutefois pas un caractère d'urgence au regard des menaces perçues
3	Site secondaire où le suivi peut être occasionnel et ne nécessitant pas de mesure spécifique de conservation car non menacé

Ainsi, pour chacun des sites décrits l'évaluation des priorités d'intervention résultent de valeurs croisées entre : Le niveau de menace, le niveau de conservation et le niveau de suivi. Les 3 tableaux ci-dessous présentent la réflexion menée.

Managag		Suivi		Conservation
Menaces	régulier	Conservation		
	1	1	1	Indispensable
Faibles	1	3	3	favorable
	2	3	3	inutile

Menaces		Consorvation		
ivienaces	régulier	espacé	occasionnel	Conservation
	1	1	1	Indispensable
Moyennes	1	2	3	favorable
	1	3	3	inutile

Menaces		Conservation		
ivieriaces	régulier	Conservation		
	1	1	1	Indispensable
Fortes	1	1	2	favorable
	1	2	2	inutile

C. Fiches Espèces

Afin de pouvoir également évaluer l'importance intra-spécifique de chaque site pour une espèce, il a été décidé de présenter également les résultats des sites par espèce. Ainsi, un classement a été établit en tenant compte des données disponibles à ce jour et notamment de l'effectif recensé (maximum relevé lors d'une visite) et de la connaissance du statut biologique de l'espèce pour le gîte.

Ce classement des gîtes connus par espèce permet de visualiser, au-delà du rang hiérarchique du gîte luimême, l'importance que celui-ci revêt pour l'espèce. En effet, dans le cas d'un gîte abritant plusieurs espèces, cette importance peut apparaître différente. Ainsi, les Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane figurent, par exemple, au premier rang des sites en ce qui concerne *Brachyphylla cavernarum* (notamment en raison de la reproduction constatée), au deuxième rang pour *Myotis martiniquensis* et au troisième rang pour *Artibeus jamaicensis*.

Les « fiches espèces » sont déclinées à l'image des « fiches sites » et sont présentées à la fin du présent document.

Elle comporte, pour chaque espèce, les parties suivantes :

- Répartition
- Citations antérieures :
 - Etat de la connaissance en 2004 :
 - Etat de la connaissance en 2016 :
- Statut de conservation :
- Menaces en Martinique :
- Actions à engager sur l'espèce :

Un tableau, à l'image du modèle ci-dessous, présente les résultats des missions 2015-2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Tadbra	NON	1800	GNCDA	300	363	48	1
Château Aubéry	Duc 1	Tadbra	NON	600	600	NC	NC	36	2
îlet à Ramiers	3il 1	Tadbra	NON	28	NV	11	28	24	3

Il comprend la note du site pour l'espèce ainsi qu'une colonne intitulée : *Classement des sites prioritaires pour l'espèce*.

Ce classement des priorités est subjectif et relève de l'expertise de terrain des auteurs du document. Il prend en compte l'importance du site pour l'espèce (effectif, statut de reproduction) mais également son niveau de menace (pérennité du site pour l'espèce). Ainsi, si un site présente un effectif plus bas qu'un autre (tout en ayant le même statut quant à la reproduction) mais avec un niveau de menace élevée (dérangement par exemple), il sera noté comme prioritaire à traiter.

Comme pour la hiérarchisation opérée pour les gîtes, ce classement est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction de l'amélioration des connaissances apportées par l'acquisition des nouvelles données et/ou la découverte de nouveaux gîtes pour l'espèce considérée.

Quelques sites mentionnés pour certaines espèces ne sont pas classés («/» dans la colonne correspondante) soit qu'ils aient été détruits ou sont en voie de destruction avancée (« Le Petit Coin » et « Maison D5 Grande Savane), soit que - quelle qu'en soit la raison - la présence de l'espèce n'est plus actuelle (« Habitation Céron », « Grotte du Carbet », « Ruine Anse Belleville » et « Gite La Marry ») soit encore que la connaissance est très limitée (cas des restes osseux pour « Grotte de l'Îlet Chancel »).

Si l'approche par site est indispensable pour permettre le recensement de l'ensemble des gîtes abritant des chauves-souris et la priorisation des interventions, l'approche par espèce permet de visualiser rapidement les sites d'importance pour chacune d'elle.

D. Capture et veille sanitaire

Afin d'améliorer les connaissances sur l'aire de répartition des espèces de Chiroptères de la Martinique, des sessions de capture sont organisées sur différents secteurs de l'île.

En parallèle de cet objectif, une collaboration a été engagée avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) afin d'effectuer une épidémio-surveillance du virus de la Rage dans les Antilles françaises.

Les prélèvements effectués dans le cadre des captures sont de 2 natures :

- prélèvement salivaire à l'aide d'écouvillons microbiologiques stériles ;
- prélèvement sanguin à l'aide d'une aiguille stérile ; le sang étant stocké sur papier buvard absorbant.

Chaque échantillon est individualisé et référencé et les mesures biométriques de l'animal manipulé sont renseignées dans une fiche prévu à cet effet. Les prélèvements sont ensuite stockés au congélateur à une température de – 20°C. En fin de mission, ces derniers sont acheminés par transporteur spécialisé à l'ANSES à Nancy pour être analysés.

18000 BOURGES - Tél: 02 48 70 40 03 - E-mail: contact@sfepm.org

A. Communication

Les chauves-souris sont des Mammifères encore très mal connus du grand public. Si les habitants de Martinique côtoient davantage les Chiroptères que les habitants de métropole, ils ont cependant encore beaucoup d'a priori sur ces derniers et ignorent la diversité des espèces présentes et le rôle écologique fondamental qu'elles jouent. Or la connaissance est sans aucun doute le premier outil de protection : on ne peut protéger que ce que l'on connaît !

C'est pourquoi, la SFEPM a souhaité éditer une plaquette d'information sur les Chiroptères de Martinique, leur écologie, leur rôle et les menaces qui pèsent sur elles. Ce support de communication sera incontournable pour informer et sensibiliser les habitants, les élus et d'une façon générale les acteurs locaux. Il servira également de support pédagogique pour l'administration notamment pour répondre aux problèmes que suscite la cohabitation avec certaines espèces commensales.

Cette plaquette a pris la forme d'un triptyque de format A5 et été éditée en 4000 exemplaires. L'utilisation de ressources et compétences locales (infographie & impression) dans l'édition de ce support a été privilégiées.

Avec le même objectif, une exposition comprenant 6 kakémonos a été réalisée afin de pouvoir servir comme support de communication dans différentes manifestations. A l'image de la plaquette, cette exposition est gratuite et peut-être mise à disposition pour tout à chacun par le Parc Naturel Régional de la Martinique. Ce dernier sera d'ailleurs chargé de la faire connaître et de la faire vivre sur l'île en la mettant à disposition du plus grand nombre.

II. RESULTATS & DISCUSSION

A. Suivi de sites

Au cours de ces deux années d'étude, l'état d'occupation a pu être renseigné au sein des 47 sites visités. Les résultats des prospections sont présentés par commune ci-dessous (Tab.3).

18

Tab. 3 : Synthèse des résultats obtenus sur les 47 sites visités en 2015 et 2016 – SFEPM 2016

Date	Observateurs	Commune	Lieu-dit	Nom site	Code site	X (20 UTM)	Y (20 UTM)	Type 1	Type 2	Esp1	Eff 1	Esp 2	Eff 2	Esp 3	Eff 3	Esp 4	Eff 4
31/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Les trois-îlets	îlet à Ramiers	îlet à Ramiers	3il 1	706996	1608810	Maison	Plafond	Tadbra	11						
22/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Les trois-îlets	îlet à Ramiers	îlet à Ramiers	3il 1	706996	1608810	Maison	Plafond	Tadbra	28						
31/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Les Anses d'Arlet	Pointe à Monter	La Grotte aux chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	706071	1607624	Grottes	voûte	Bracav	22000						
22/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Les Anses d'Arlet	Pointe à Monter	La Grotte aux chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	706071	1607624	Grottes	voûte	Bracav	37500	Ptedav	7350				
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Basse- Pointe	Pointe Raisiniers	Ruine de Pointe Raisiniers	Bap 1	705848	1642907	Bâtiment	Voûte	Artjam	123						
19/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Basse- Pointe	Pointe Raisiniers	Pourdrière de la Rivière Capot	Bap 1	705848	1642907	Bâtiment	Voûte	Artjam	101						
24/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Bellefontaine	Fond Boucher	Grotte Fond Boucher	Bel 1	698616	1621114	Grotte	Voûte	Bracav	50000	Ptedav	2100				
21/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Fond Boucher	Grotte Fond Boucher	Bel 1	698616	1621114	Grotte	Voûte	Bracav	19000						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc	Bel 2	698371	1621533	Falaise	diaclases	Artjam	48						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Cheval Blanc	Cheval blanc 2	Bel 3	698437	1621284	Falaise	diaclases	Artjam	17						
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Bellefontaine	Cour Tamarins	Falaise aval Bellefontaine	Bel 4	697880	1622463	Falaise	diaclases	Artjam	99						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	l'Anse Turin	Falaise Anse Turin	Carb 1	695982	1629318	Falaise	Cavité	Artjam	≈ 100						

14/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	l'Anse Turin	Falaise Anse Turin	Carb 1	695982	1629318	Falaise	Cavité	Artjam	20				
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Grand-Anse	Grotte du Carbet	Carb 2	695642	1626758	Grotte	Voûte	Bracav	≈ 11 000				
15/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Grand-Anse	Grotte du Carbet	Carb 2	695642	1626758	Grotte	Voûte	Bracav	6000				
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Le Four	Grotte Du Four	Carb 3	695681	1627993	Falaise	Grotte	Bracav	> 2 000				
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Carbet	Campbeilh	Pont de la Campbeilh	Carb 4	698171	1627936	Falaise	diaclases	Molmol	93				
15/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Campbeilh	Pont de la Campbeilh	Carb 4	698171	1627936	Falaise	diaclases	Molmol	187				
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 16	Carb 5	696074	1625189	Falaise	diaclases	Artjam	55	Noclep	0		
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 16	Carb 5	695612	1625163	Falaise	diaclases	Artjam	13	Noclep	0		
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 15	Carb 6	696216	1624950	Falaise	diaclases	Artjam	6				
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Pointe Guotony	Pointe Guotony 15	Carb 6	695911	1624655	Falaise	diaclases	Artjam	11				
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Anse Four à Chaux	Anse Four à chaux 14	Carb 7	696511	1624454	Falaise	diaclases	Noclep	25				
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Anse Four à Chaux	Anse Four à chaux 14	Carb 7	696180	1624271	Falaise	diaclases	Noclep	4	Artjam	2		
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Carbet	Grand-Anse	N°41 Grande-Anse	Carb 8	695617	1626693	Maison	Plafond	Artjam	85				

15/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Grand-Anse	N°41 Grande-Anse	Carb 8	695617	1626693	Maison	Plafond	Artjam	154				
21/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Carbet	Morne la Coulisse	Tunnel de Bally	Carb 9	696143	1626883	Tunnel	voûte	Artjam	200				
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	La Plate- Forme	La Plate- Forme 1 - Zone 10	Cas 1	700815	1618567	Falaise	cavités	Bracav	35	Artjam	2		
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	La Plate- Forme	La Plate- Forme 1 – Zone 10	Cas 1	700815	1618567	Falaise	cavités	Bracav	4	Artjam	0		
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Fond Bellemare	Gîte 7- Amont Fond Bellemare	Cas 2	702220	1618144	Falaise	diaclases						
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Le Caraïbe	Gîte 8-Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	701625	1618467	Falaise	Cavités	Artjam	17				
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	La Caraïbe	Gîte 8-Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	701625	1618467	Falaise	Cavités	Artjam	12				
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Choiseul	Grotte aval Case-Pilote N° 13	Cas 4	700475	1619047	Falaise	diaclases						
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Case-Pilote	Choiseul	Grotte aval Case-Pilote N° 12	Cas 5	700604	1618953	Falaise	diaclases	Artjam	6				
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Diamant	Fonds Manoël	Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	716977	1603360	Pont	Disjointements	Myomar	350	Tadbra	300		
24/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Fonds Manoël	Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	716977	1603360	Pont	Disjointements	Myomar	173	Tadbra	363		
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant	Dia 2	711490	1597713	Grottes	Voûte	Bracav	255				
30/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Diamant	Rocher du Diamant	Rocher du Diamant	Dia 2	711490	1597713	Grottes	Voûte	Bracav	364				

19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Cave	/	
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Plafond	/	
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Cave	Bracav	2
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Ducos	Château Aubéry	Château Aubéry	Duc 1	720257	1615922	Maison	Plafond	/	
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Ducos	Grande Savane	Maison D5 Grande Savane	Duc 2	720257	1612017	Maison	Sous-toiture	/	
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Ducos	Grande Savane	Maison D5 Grande Savane	Duc 2	720257	1612017	Maison	Sous-toiture	/	
18/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Fort-de- France	Sacré Coeur de Montmartre	Le Petit Coin	FDF 1	706933	1620176	Bâtiment	Plafond	/	
18/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Fort-de- France	Didier	Tunnel de Didier	FDF 2	705243	1621447	Tunnel	Plafond – Disjointements	Artjam	54
15/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Fort-de- France	Didier	Tunnel de Didier	FDF 2	705352	1621492	Tunnel	Plafond – Disjointements	Artjam	57
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Fort-de- France	Les Mangles	Garage Vito	FDF 3	713081	1617327	Bâtiment	Sous-sol	Bracav	35700

25/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Grand- Rivière	Crête de Balata	Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	696753	1643043	Tunnel	Voûte	Bracav	7000	Myomar	1531	Monple	4200	Natstr	17
26/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Grand- Rivière	Crête de Balata	Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	696753	1643043	Tunnel	Voûte	Bracav	0	Myomar	1225	Monple	0	Natstr	6
25/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Grand- Rivière	Fond Lottière	Tunnel de Beauséjour Aval	Gdr 2	696469	1643335	Tunnel	Voûte	Bracav	11000						
26/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Grand- Rivière	Fond Lottière	Tunnel de Beauséjour Aval	Gdr 2	696469	1643335	Tunnel	Voûte	Bracav	21500						
30/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Lamentain	La Favorite	Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	711752	1618937	Bâtiment	Voûte	Bracav	> 1						
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Lamentin	La Favorite	Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	711752	1618937	Bâtiment	Voûte								
02/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Macouba	Grottes de Macouba	Grottes de Macouba	Mac 1	699188	1645623	Falaise	Cavités	Artjam	37	Chiro sp	indet				
19/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Macouba	Grottes de Macouba	Grottes de Macouba	Mac 1	699188	1645623	Falaise	Cavités	Artjam	33	Chiro sp	indet				
15/03/15	ISSARTEL G – LEBLANC F	Le Prêcheur	Bourg	Ancien clocher	Prê 1	691151	1637068	Bâtiment	Clocher	Artjam	≈ 300						
14/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	Bourg	Ancien clocher	Prê 1	691151	1637068	Bâtiment	Clocher	Artjam	325						
17/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	l'Anse Belleville	Ruine Anse Belleville	Prê 2	690697	1639137	Bâtiment	Plafond	/							
20/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	Habitation Céron	Habitation Céron	Prê 3	691492	1640376	Bâtiment	Sous-toiture								

21/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	Habitation Céron	Habitation Céron	Prê 3	691492	1640376	Bâtiment	Sous-toiture						
20/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Prêcheur	Anse belleville	Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	690603	1639473	Grotte	diaclases	Noclep	98				
18/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	Anse belleville	Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	690603	1639473	Grotte	diaclases	Noclep	40				
03/04/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	La Marry	Gîte La Marry	Prê 5	690870	1639389	Maison	Sous-toiture	Molmol	≈ 20				
17/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Prêcheur	La Marry	Gîte La Marry	Prê 5	690870	1639389	Maison	Sous-toiture						
27/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Rivière- Pilote	Beauregard- Cafeière	Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	727090	1608142	Grotte	Voûte	Bracav	550	Ptedav	≈ 7350		
29/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Rivière- Pilote	Beauregard- Cafeière	Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	727090	1608142	Grotte	Voûte	Bracav	4500	Ptedav	4200		
23/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Le Robert	îlet Chancel	Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	728047	1625603	Falaise	Grotte	Bracav	353250				
31/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Le Robert	îlet Chancel	Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	728047	1625603	Grotte	Voûte	Bracav	300000				
24/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Schoelcher	Fond Bernier	Grotte de Fond Bernier	Sch 1	702814	1617982	Falaise	Grotte	Bracav ou Artjam					
01/04/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Fond Bernier	Grotte de Fond Bernier	Sch 1	702814	1617982	Falaise	Grotte	Bracav ou Artjam					
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	L'Anse Gouraud	Gîte 3-Abris sous-roche anse gouraud	Sch 2	704902	1615950	Falaise	Grotte	•					

28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Madiana	Gîte 4	Sch 3	704716	1616327	Falaise	Grotte							
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Anse Collat	Grotte de Anse collat N°5	Sch 4	703134	1617406	Falaise	Grotte	Bracav	4500					
23/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Schoelcher	Anse Collat	Grotte de Anse collat N°5	Sch 4	703134	1617406	Falaise	Grotte							
19/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	Sainte-Anne	La Baie des Anglais	Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	731632	1595481	Four à chaux	Plafond	Noclep	48					
24/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Sainte-Anne	La Baie des Anglais	Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	731632	1595481	Four à chaux	Plafond	Noclep	42					
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Saint-Pierre	Anse Latouche	Grotte de Sainte- Marthe	Stp 1	696011	1629632	Grotte	Voûte	Noclep	91					
28/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J	Saint-Pierre	Anse Latouche	Pont de la N2 de la rivière de Anse Latouche	Stp 2	696076	1629538	Pont	Voûte	Artjam	5					
14/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	Saint-Pierre	Anse Latouche	Pont de la N2 de la rivière de Anse Latouche	Stp 2	696076	1629538	Pont	Voûte	Artjam	12					
21/03/15	ISSARTEL G – JEMIN J – LEBLANC F	La Trinité	Fonds Cérémaux – Pointe Calebassier	Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	721863	1632195	Falaise	Cavité	Bracav	≈ 1579	Artjam	20	Myomar	191	
29/03/16	ISSARTEL G – JEMIN J	La Trinité	Fonds Cérémaux – Pointe Calebassier	Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	721863	1632195	Falaise	Cavité	Bracav	540	Artjam	9	Myomar	177	

B. Hiérarchisation des sites

La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des sites a permis d'évaluer les sites les uns par rapport aux autres. L'objectif de cette analyse comparative est de pouvoir orienter les actions sur les sites d'importance majeure et/ou à enjeux partant du constat que tous les sites ne peuvent faire l'objet de suivis et/ou de mesures compte tenu des moyens humains et financiers disponibles et déployés. Le tableau 4 présente les sites hiérarchisés suivant la méthode décrite dans la partie *Matériels et méthodes* du présent rapport.

<u>Tab. 4 :</u> Hiérarchisation des sites à chauves-souris de Martinique suivant la méthode proposée— SFEPM 2016

Nom site	Code site	NOTES SITE
Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	217,5
Grotte de l'îlet Chancel	Rob 1	144
Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane	Tri 1	124,5
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	114
La Grotte aux chauves-souris des Anses d'Arlet	Ana 1	111
Grotte Fond Boucher	Bel 1	111
Grotte aux Chauves-souris	Rip 1	90
Château Aubéry	Duc 1	88,5
Pointe Guotony 16	Carb 5	83
Grotte du Carbet	Carb 2	80,5
Le Petit Coin	FDF 1	63
Garage Vito	FDF 3	63
Grotte d'Anse collat N°5	Sch 4	63
Falaise Anse Turin	Carb 1	62
Habitation Céron	Prê 3	54
Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	54
Maison D5 Grande Savane	Duc 2	52,5
Tunnel de Beauséjour Aval	Gdr 2	52,5
Poudrière de la Rivière Capot	Bap 1	42
Grotte Du Four	Carb 3	42
N°41 Grande-Anse	Carb 8	42
Tunnel de Bally	Carb 9	42
Rocher du Diamant	Dia 2	42
Ancien clocher	Prê 1	42
Ruine Anse Belleville	Prê 2	42
Grotte de Fond Bernier	Sch 1	42
Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	36
Grotte de Sainte-Marthe	Stp 1	36
Pointe Guotony 15	Carb 6	35
Anse Four à chaux 14	Carb 7	31
Falaise aval Bellefontaine	Bel 4	28
La Plate-Forme 1 – Zone 10	Cas 1	28

Grottes de Macouba	Mac 1	27
Pont de la Campbeilh	Carb 4	27
Tunnel de Didier	FDF 2	25
îlet à Ramiers	3il 1	24
Cheval blanc 1	Bel 2	14
Gîte 8-Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	14
Grotte aval Case-Pilote N° 13	Cas 4	14
Gîte La Marry	Prê 5	9
Cheval blanc 2	Bel 3	7
Grotte aval Case-Pilote N° 12	Cas 5	7
Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	7
Pont de la N2 de la rivière d'Anse Latouche	Stp 2	7

L'ensemble du tableau avec les valeurs et les calculs effectués est visible en Annexe 1 du présent rapport.

C. Comparaison avec les connaissances antérieures

En 2004, lors du premier recensement des gîtes à chauves-souris de Martinique (Issartel & Leblanc, 2004), les résultats des inventaires réalisés étaient développés par espèce. Aussi, il apparaît intéressant d'avoir un élément de comparaison entre ces deux inventaires lesquels ont été réalisés à 11 ans d'intervalle.

Le tableau 5 ci-dessous présente les résultats obtenus pour chaque site visité en 2004, 2015 et 2016.

		Comp	araison	quant à	l'occup	ation de	es sites er	tre 2004	et 2015/2016		
Nom site	Code site	Espèce	Statut repro	2004	2015	2016	Site toujours occupé	Nouvelle espèce dans site connu	Espèce disparue/non contactée	Nouveau site	site abandonné/ déserté
îlet à Ramiers	3il 1	Tadbra	RP		11	28				1	
La Grotte aux chauves-	Ana 1	Bracav	RP	30000	22000	37500	1				
souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Ptedav	RP			7350		1			
Poudrière de la Rivière Capot	Bap 1	Artjam	R		123	101				1	
Grotte Fond	Bel 1	Bracav	RP	10000	50000	19000	1				
Boucher	Bel 1	Ptedav	RP	2000	2100				1		
Cheval blanc	Bel 2	Artjam	Т		48					1	
Cheval blanc 2	Bel 3	Artjam	Т		17					1	
Falaise aval Bellefontain e	Bel 4	Artjam	R			99				1	
Falaise Anse	Carb 1	Artjam	R	1200	100	20	1				

Turin	Carb 1	Molmol	Т	15					1		
Grotte du	Carb 2	Artjam	R	12			1		1		
Carbet	Carb 2	Bracav	RP		11000	6000		1			
Grotte Du Four	Carb 3	Bracav	RP		2000						
Pont de la Campbeilh	Carb 4	Molmol	RP	177	93	187	1				
	Carb 5	Artjam	R		55	13	1	1			
Pointe Guotony 16	Carb 5	Noclep	R	65					1		
Cuotony 10	Carb 5	Bracav	Т	1							
Pointe	Carb 6	Artjam	R		6	11	1	1			
Guotony 15	Carb 6	Bracav	Т	1000					1		
Anse Four à	Carb 7	Noclep	Т	8	25	4	1				
chaux 14	Carb 7	Artjam	Т			2		1			
N°41 Grande-Anse	Carb 8	Artjam	R		85	154				1	
Tunnel de Bally	Carb 9	Artjam	R			200				1	
La Plate-	Cas 1	Artjam	T		2	0		1			
Forme 1 – Zone 10	Cas 1	Bracav	Т	120	35	4	1				
Gîte 7- Amont Fond Bellemare	Cas 2			0	0						1
Gîte 8- Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	Artjam	Т	100	17	12	1				
Grotte aval Case-Pilote N° 13	Cas 4	Artjam	Т	38		0					1
Grotte aval Case-Pilote N° 12	Cas 5	Artjam	Т	10		6	1				
Pont sur la D7 Ravine	Dia 1	Tadbra	RP		300	363				1	
Fonds Manoël	Dia 1	Myomar	RP		350	173					
Rocher du Diamant	Dia 2	Bracav	R		255	364				1	
Château	Duc 1	Bracav	RP	17500	100	2			1		
Aubéry	Duc 1	Tadbra	RP	600	>1	>1	1				
Maison D5 Grande Savane	Duc 2	Bracav	RP		0	0					1
Le Petit Coin	FDF 1	Bracav	RP	50000	0						1
Tunnel de	FDF 2	Artjam	Т		54	57	1	1			
Didier	FDF 2	Myomar	Т	1					1		
Garage Vito	FDF 3	Bracav	RP		35600	35700				1	
Tunnel de	Gdr 1	Myomar	RP	2005	1531	1225	1				
Beauséjour	Gdr 1	Bracav	RP	10000	7000	0			1		
Amont	Gdr 1	Monple	RP		4200	0		1			
	Gdr 1	Natstr	RP	8	17	6					
Tunnel de Beauséjour	Gdr 2	Bracav	RP	21250	11000	21500	1				

28

Aval											
Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	Bracav	Т		>1	>1					1
	Mac 1	Artjam	Т		37	33				1	
Grottes de Macouba	Mac 1	Bracav	Т		0	0					
	Mac 1	Molmol	Т		0	0					
Ancien clocher	Prê 1	Artjam	R		300	325				1	
Ruine Anse Belleville	Prê 2	Artjam	R	30	0						1
Habitation	Prê 3	Molmol	Т	46	0	/					1
Céron	Prê 3	Artjam	R	520	0	/					
Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	Noclep	RP	100	98	40	1				
Gîte La Marry	Prê 5	Molmol	RP	>1							1
Grotte aux Chauves-	Rip 1	Ptedav	RP		7350	4200		1			
souris	Rip 1	Bracav	RP	2000	550	4500	1				
	Rob 1	Bracav	RP	5000	353250	300000	1				
G I	Rob 1	Artjam	Т								
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Natstr	Т								
	Rob 1	Noclep	Т								
	Rob 1	Ptedav	RP	200					1		
Grotte de Fond Bernier	Sch 1	Bracav	RP	2000	>1	0					1
Gîte 3-Abris sous-roche anse gouraud	Sch 2	indet		0	0						1
Gîte 4	Sch 3	indet				0					1
Grotte de	Sch 4	Bracav	RP		4500	0	1	1			
Anse collat N°5	Sch 4	Artjam	Т	400		0			1		
Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	Noclep	RP		48	42				1	
Grotte de Sainte- Marthe	Stp 1	Noclep	RP		91					1	
Pont de la N2 de la rivière de Anse Latouche	Stp 2	Artjam	Т	10	5	12	1				
Falaises de	Tri 1	Bracav	R		1579	540					
Fonds	Tri 1	Artjam	Т		20	9				1	
Cérémaux- Tartane	Tri 1	Myomar	RP		191	177					
	Tri 1	Molmol	Т								
		T	OTAL				20	10	10	15	11

29

Sur les 47 sites prospectés en 2015 & 2016, on dénombre :

- 20 sites toujours occupés (positif en 2015 et/ou 2016) par les chauves-souris soit 40% des sites connus en 2004 ;
- 10 sites présentant une ou plusieurs nouvelles espèces non observées en 2004 ;
- 10 sites où les espèces recensées en 2004, n'ont pas été recontactées en 2015 et/ou 2016 ;
- 11 sites désertés/abandonnés où aucun contact de chauve-souris n'a été enregistré lors des passages 2015 et/ou2016 (sites qui peuvent être ponctuellement délaissés);
- 15 sites qui sont de nouveaux sites à chauves-souris non connus (ou pas inventorié) en 2004 ;









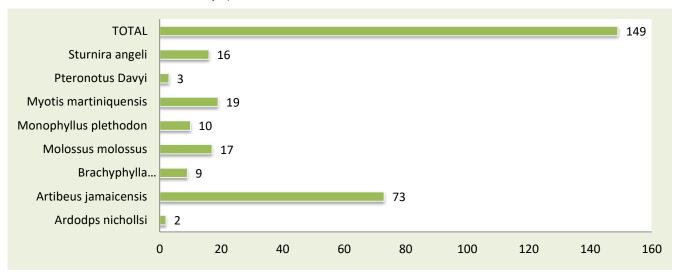
Les deux campagnes de prospection et de contrôle des gîtes à chauves-souris en Martinique ont permis de vérifier l'occupation des gîtes connus, de trouver de nouveaux gîtes mais surtout de former les agents du Parc Naturel Régional de Martinique pour qu'ils assurent ces missions de suivis et un accompagnement vis-à-vis de la population, laquelle est confrontée aux problématiques de cohabitation avec ces espèces. (Ci-dessus la découverte du gîte Robert SEMAIR où une nouvelle colonie de *Tadarida brasiliensis* et de *Brachyphylla cavernarum* ont été découverte. Photos : PNR Martinique)

D. Capture et veille sanitaires

Dans le cadre de cette mission, l'équipe a également mené des captures de chauves-souris afin d'améliorer la connaissance sur la répartition des espèces mais aussi dans le cadre de l'épidémio-surveillance du virus de la Rage.

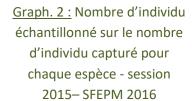
L'analyse épidémiologique a été effectuée par l'ANSES de Nancy sous la responsabilité d'Evelyne PICARD-MEYER (Ph. D Biologie Moléculaire) et Mme Florence CLIQUET (Ph. D Chef de l'Unité Lyssavirus).

Lors de cette session de terrain 2015, 149 individus ont été capturés (graph. 1) représentant 8 espèces de chauves-souris différentes (sur les 11 connues) dans 10 stations réparties sur 10 communes (Ducos, La Trinité, Le Carbet, Le Prêcheur, Le Robert, Les Trois-Ilets, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Saint-Joseph).

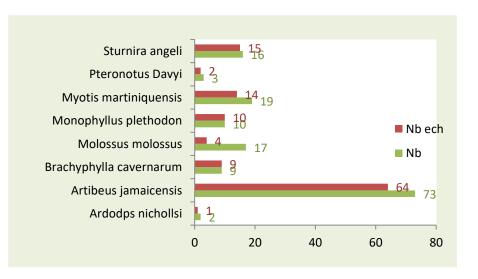


Graph. 1: Nombre d'individu capturé pour chaque espèce lors de la session 2015 – SFEPM 2016

Sur les 149 individus capturés, 109 ont fait l'objet de prélèvements salivaires et sanguins pour analyse.



Le tableau 6 ci-dessous présente les résultats d'analyse. Tous les individus se sont révélés séronégatifs au virus de la Rage.



Tab. 6 : Synthèse des résultats d'analyse concernant la recherche du Lyssavirus pour les 109 individus échantillonnés – ANSES 2015

												Anal	yse Sali	ve		FAVN	It (CVS)		
N°	Date_capt	Lieu_capt.	Ville_capt.	ID tube	N° buvard s	Salive (RNA later)	Taxon	Sexe	АВ	Poids	Age	Date	Ct	Rés. (pos/n eg)	N° Buvar ds exploit ables	Date	log D50	Titre UI/ml	Rés. (pos/n eg)
1	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	1	0	ОК	Myotis martiniquensis	М	37,8	55	Α	19/06/15	0	Nég	0				
2	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	2	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	60,6	42	Α	19/06/15	0	Nég	0				
3	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	3	3	ОК	Myotis martiniquensis	F	37,9	5,5	Α	19/06/15	0	Nég	0				
4	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	4	2	ОК	Myotis martiniquensis	M	38,2	5,5	Α	19/06/15	0	Nég	0				
5	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	5	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	60	44,5	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
6	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	6	2	ОК	Myotis martiniquensis	F	39	5,75	Α	19/06/15	0	Nég	0				
7	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	7	0	ОК	Artibeus jamaicensis	F	60,2	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
8	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	8	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	60,3	48	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
9	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	9	4	ОК	Artibeus jamaicensis	F	62,6	/	Α	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
10	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	10	3	ОК	Myotis martiniquensis	F	39,1	5,5	Α	19/06/15	0	Nég	0				
11	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	11	3	ОК	Artibeus jamaicensis	M	61,7	48,5	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
12	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	12	3	ОК	Artibeus jamaicensis	M	61,8	42	Α	19/06/15	0	Nég	0				
13	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	13	2	OK	Myotis martiniquensis	F	39,1	6,1	Α	19/06/15	0	Nég	0				
14	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	14	4	OK	Sturnira angeli	F	43,9	/	Α	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
15	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	15	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,5	49,5	Α	19/06/15	0	Nég	0				
16	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	16	0	OK	Pteronotus davyi	M	45,9	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
17	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	17	3	OK	Sturnira angeli	M	44,8	/	Α	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
18	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	18	2	OK	Sturnira angeli	M	43,5	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
19	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	19	3	OK	Sturnira angeli	M	44,4	/	Α	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
20	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	20	5	OK	Sturnira angeli	F	44,7	/	Α	19/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
21	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	21	3	OK	Sturnira angeli	M	43,4	/	Α	19/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
22	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	22	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,1	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
23	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	23	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	58,8	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
24	16/03/15	"La marry"	Le Precheur	24	3	OK	Sturnira angeli	M	43,6	/	Α	19/06/15	0	Nég	0				
25	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	25	2	ОК	Artibeus jamaicensis	М	57,1	39	Α	19/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
26	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	26	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	60,4	45	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
27	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	27	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	59,5	43	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
28	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	28	4	ОК	Artibeus jamaicensis	М	58,5	40	Α	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
29	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	29	4	ОК	Artibeus jamaicensis	М	59,9	/	Α	19/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
30	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	30	4	OK	Brachyphylla cavernarum	F	62,7	/	Α	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg

SFEPM - SOCIETE FRANCAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES

31	17/03/15	Pont de campbeille	Le Carbet	31	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	60,3	46	Α	19/06/15	0	Nég	0				
32	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	32	4	OK	Sturnira angeli	М	43,9	/	Α	19/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
33	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	33	3	OK	Ardops nichollsi	М	43,5	/	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
34	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	34	4	OK	Monophyllus plethodon	М	41,7	17,5	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
35	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	35	2	OK	Molossus molossus	F	39,7	11	Α	22/06/15	0	Nég	0				
36	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	36	3	OK	Sturnira angeli	F	42,8	19	Α	22/06/15	0	Nég	0				
37	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	37	4	OK	Molossus molossus	F	39,6	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				
38	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	38	2	OK	Sturnira angeli	F	43,3	18	Α	22/06/15	0	Nég	0				
39	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	39	4	OK	Sturnira angeli	F	43,8	/	Α	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
40	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	40	4	OK	Monophyllus plethodon	М	41,6	15	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
41	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	41	4	OK	Monophyllus plethodon	М	43,8	17	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
42	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	42	0	OK	Molossus molossus	F	39,9	11	Α	22/06/15	0	Nég	0				
43	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	43	3	OK	Monophyllus plethodon	M	41,7	16	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
44	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	44	3	OK	Molossus molossus	F	40,2	14	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
45	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	45	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	53,7	/	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
46	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	46	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	57,1	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
47	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	47	4	OK	Monophyllus plethodon	М	43,9	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
48	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	48	5	OK	Sturnira angeli	М	44,1	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				
49	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	49	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	62,5	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				
50	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	50	2	OK	Artibeus jamaicensis	М	59,1	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
51	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	51	4	OK	Monophyllus plethodon	F	40,9	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
52	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	52	4	OK	Monophyllus plethodon	М	42,5	/	Α	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
53	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	53	3	OK	Monophyllus plethodon	F	41,2	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
54	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	54	3	OK	Monophyllus plethodon	F	42,1	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				
55	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	55	3	OK	Monophyllus plethodon	М	42,1	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
56	18/03/15	Morne Césaiere	St Joseph	56	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	58,7	/	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
57	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	57	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	63,2	51	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
58	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	58	4	OK	Artibeus jamaicensis	F	62,1	46	Α	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
59	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	59	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	56	42	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
60	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	60	3	OK	Pteronotus davyi	F	46,6	10	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
61	19/03/15	Piton Creve Cœur	Sainte anne	61	4	OK	Brachyphylla cavernarum	F	66,5	56,5	Α	22/06/15	0	Nég	3	26/08/15	≤ 1.19	/	neg
62	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	62	2	ОК	Artibeus jamaicensis	F	64,6	50	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
63	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	63	4	ОК	Artibeus jamaicensis	F	59,5	50	Α	22/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
64	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	64	2	ОК	Artibeus jamaicensis	F	62,5	48	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
65	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	65	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	57,7	46	Α	23/06/15	0	Nég	0				
66	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	66	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	63,6	49	Α	23/06/15	0	Nég	0				
67	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	67	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	58	41	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
68	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	68	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	64,5	51	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
69	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	69	2	ОК	Artibeus jamaicensis	F	59,7		Α	23/06/15	0	Nég	0				

70	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	70	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	59,9	40	Α	23/06/15	0	Nég	0				
70 71	20/03/15	La Donneau	Le Precheur	70	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	62	52	A	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	< 1 10	,	nog
72	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	72	2	OK	Myotis martiniquensis	F	39,5	5,5	A	23/06/15	0	Nég	0	03/03/13	3 1.13		neg
73	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	73	3	ОК	Myotis martiniquensis	F	39	6	Α	23/06/15	0	Nég	0				
74	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	74	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	60,8	45,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
75	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	75	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	60,6	44,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
76	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	76	4	OK	Artibeus jamaicensis	F	60,4	39,5	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
77	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	77	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	60,3	47	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
78	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	78	1	OK	Myotis martiniquensis	F	37,2	6	Α	23/06/15	0	Nég	0				
79	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	79	2	ОК	Myotis martiniquensis	F	36,9	5,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
80	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	80	0	OK	Artibeus jamaicensis	М	63,8	42,5	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
81	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	81	2	OK	Artibeus jamaicensis	F	64,5	45,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
82	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	82	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	61,7	44	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
83	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	83	2	OK	Myotis martiniquensis	F	36,6	5,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
84	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	84	3	ОК	Myotis martiniquensis	F	37,9	5,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
85	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	85	5	ОК	Myotis martiniquensis	F	36,9	5,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
86	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	86	5	ОК	Artibeus jamaicensis	F	61,8	50	Α	23/06/15	0	Nég	4	26/08/15	≤ 1.19	≤ 0.38	neg
87	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	87	3	ОК	Artibeus jamaicensis	F	59,6	43	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
88	21/03/15	Pointe Rolle Tartane	La Trinité	88	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	61,8	49,5	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15		/	neg
89	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	89	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	59,7	42	Α	23/06/15	0	Nég	2	09/09/15		/	neg
90	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	90	2	OK	Artibeus jamaicensis	М	65,7	49	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
91	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	91	2	OK	Artibeus jamaicensis	М	61	45,5	Α	23/06/15	0	Nég	0				
92	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	92	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,9	45	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15		/	neg
93	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	93	4	OK	Artibeus jamaicensis	М	60,7	46	Α	23/06/15	0	Nég	4	26/08/15		≤ 0.38	neg
94	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	94	2	OK	Artibeus jamaicensis	F	61,3	51,5	Α	23/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
95	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	95	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	61,4	46	Α	23/06/15	0	Nég	0				
96	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	96	2	OK	Artibeus jamaicensis	М	61,6	42,5	Α	22/06/15	0	Nég	0				

97	23/03/15	Pointe savane	Le Robert	97	3	ОК	Artibeus jamaicensis	М	56,5	42	Α	22/06/15	0	Nég	0				
98	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	98	3	ОК	Sturnira angeli	F	44,1	21	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
99	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	99	0	OK	Artibeus jamaicensis	F	63,7	51	Α	22/06/15	0	Nég	0				
100	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	100	3	OK	Artibeus jamaicensis	M	56,5	39	Α	22/06/15	0	Nég	0				
101	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	101	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	63	47	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
102	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	102	/	OK	Artibeus jamaicensis	M	58,7	34	J	22/06/15	0	Nég	0				
103	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	103	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,6	45	Α	22/06/15	0	Nég	0				
104	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	104	0	OK	Artibeus jamaicensis	M	60	26	J	22/06/15	0	Nég	0				
105	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	105	0	OK	Artibeus jamaicensis	M	59,6	31	J	22/06/15	0	Nég	0				
106	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	106	3	OK	Artibeus jamaicensis	F	58,7	46	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
107	26/03/15	Croix Riuzul	Ducos	107	3	OK	Artibeus jamaicensis	М	61,8	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				
108	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	108	4	ОК	Artibeus jamaicensis	F	57,8	38	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
109	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	109	2	OK	Artibeus jamaicensis	F	59,4	42	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
110	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	110	3	OK	Brachyphylla cavernarum	M	64,6	45	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
111	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	111	/	OK	Brachyphylla cavernarum	F	/	52	Α	22/06/15	0	Nég	0				
112	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	112	/	OK	Brachyphylla cavernarum	F	65	56	Α	22/06/15	0	Nég	0				
113	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	113	/	OK	Brachyphylla cavernarum	F	64,8	56	Α	22/06/15	0	Nég	0				
114	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	114	4	OK	Brachyphylla cavernarum	F	65,5	49	Α	22/06/15	0	Nég	2	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
115	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	115	/	OK	Brachyphylla cavernarum	F	63,3	55	Α	22/06/15	0	Nég	0				
116	31/03/15	Foret Vatahle	Trois Ilets	116	/	OK	Brachyphylla cavernarum	F	67,4	60	Α	22/06/15	0	Nég	0				
117	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	117	3	ОК	Myotis martiniquensis	М	38,3	6,5	Α	22/06/15	0	Nég	0				
118	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	118	3	OK	Sturnira angeli	F	43,8	/	Α	22/06/15	0	Nég	1	09/09/15	≤ 1.19	/	neg
119	01/04/15	Croisé Quatre	Saint Maxie	119	/	OK	Sturnira angeli	F	43,4	/	Α	22/06/15	0	Nég	0				

E. Communication

a. Plaquette d'information

La plaquette éditée par la SFEPM a pris la forme d'un triptyque de format A5. Elle est aujourd'hui imprimée et a été relue par l'ensemble des partenaires du projet ainsi que par des personnes extérieures compétentes. Elle a été éditée à 4000 exemplaires. L'utilisation de ressources et compétences locales dans l'édition de ce support a été privilégiée à l'image de la partie infographie réalisée par la société *Autrevue* basée aux Trois îlets et de l'impression qui a été réalisée par *Caraïbe Editprint Imprimerie*, société dont le siège se situe au Lamentin.

Le stock est entreposé au Parc Naturel Régional de la Martinique, soit à l'adresse suivante :

PNR Martinique
Maison du parc – Annexe Monsigny
Avenue des Caneficiers – Sainte-Catherine
97 205 FORT-DE-FRANCE Cedex

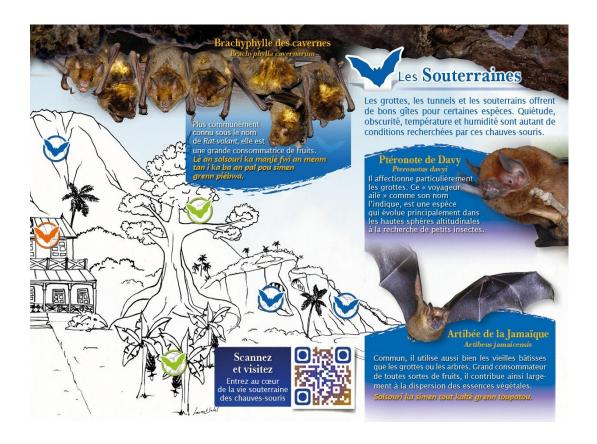
Des exemplaires ont d'ores et déjà été distribués aux partenaires afin qu'ils puissent communiquer sur ces espèces à l'aide de ce nouvel outil. Des exemplaires ont également été envoyés à Mme MADKAUD actuellement propriétaire de la grotte aux chauves-souris de Rivière-Pilote. Elle peut ainsi la distribuer aux personnes venant visiter sa grotte. A noter que la plaquette affiche un QR-code qui permet la visite interactive de sa grotte. Cette visite dynamique est disponible gratuitement et est hébergé sur le site du PNR de la Martinique.

Ci-dessous les six visuels de la plaquette (fig.1).











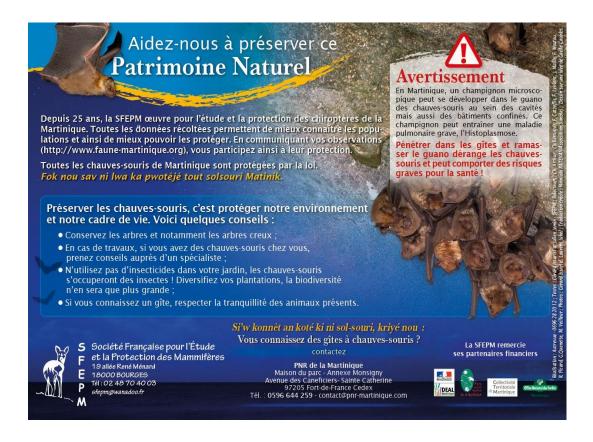


Fig. 1 : Le triptyque sur les Chiroptères de la Martinique – SFEPM 2016

b. Exposition itinérante

De même l'exposition présentant les chiroptères de la Martinique et comprenant 6 kakémonos a été imprimée sur enrouleurs de 2m x 80cm. Elle a été réalisée par *Autrevue* et imprimée par leur soin. Elle est également disponible au siège du PNR Martinique à l'adresse indiquée plus haut. Assemblés ou séparés, ces kakémonos peuvent être mis à disposition du plus grand nombre.

Ci-dessous les six visuels de l'exposition (fig.2).

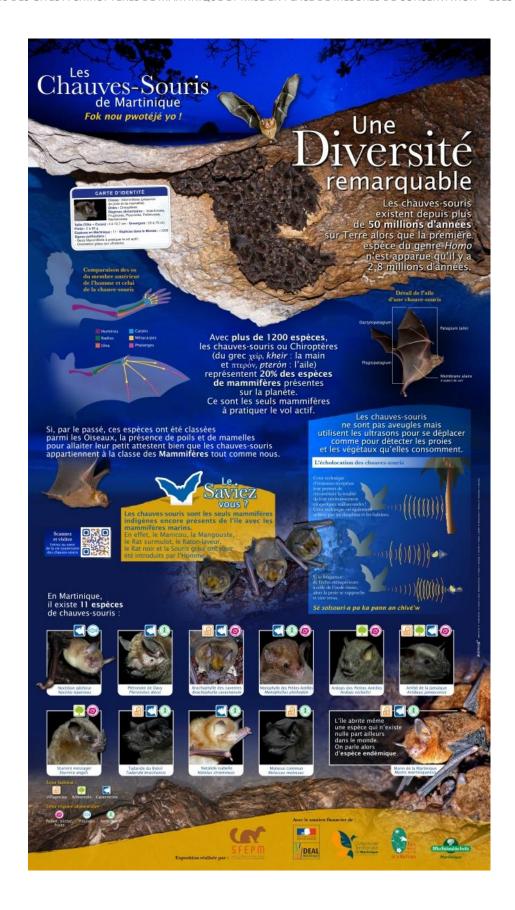












Fig. 2: L'exposition sur les Chiroptères de la Martinique - SFEPM 2017

III. VERS UN PLAN D'ACTIONS SUR LES CHAUVES-SOURIS DE MARTINIQUE

De nombreuses études ont été menées ces dernières années sur les chauves-souris de la Martinique. Ce présent rapport, fait état des connaissances sur les gîtes connus, leur occupation et les effectifs des différentes espèces. Il jette les bases de l'état actuel des connaissances dans ce domaine mais vise également à préparer les actions à venir sur ce taxon.

Aussi, il apparaissait intéressant d'élargir notre réflexion sur les actions futures qu'il conviendrait de mettre en place pour améliorer les éléments de connaissances sur les chauves-souris de Martinique mais également développer les actions indispensables à la conservation de ces espèces.

Le programme suivant est une proposition d'actions à mettre en place en faveur des Chiroptères dans le cadre d'un plan d'actions. Il est décliné suivant 4 grands « Objectifs thématiques », chacun comprenant plusieurs actions permettant de les réaliser.

Objectif 1 : Acquérir une meilleure connaissance

Recherche de nouveaux de nouveaux gîtes (notamment pour les espèces encore mal connus)

Suivi des populations des gîtes connus (évolution des populations, phénologie d'occupation)

Recherche des statuts biologiques des espèces dans les gîtes identifiés

Améliorer la connaissance sur la répartition géographique des différentes espèces

Recherche des habitats de chasse et des déplacements (corridors, distances depuis le gîte)

Objectif 2: Assurer une meilleure protection des habitats

Mise en protection physique et/ou réglementaire de certains gîtes

Actions de gestion/conservation de gîtes (convention "refuge pour les chauves-souris)

Objectif 3: Informer et sensibiliser la population

Soirées d'information et de sensibilisation du public

Expertises et conseils auprès particuliers ayant des chauves-souris dans leur maison (réseau SOS chauves-souris)

Formations et conseils auprès des professionnels intervenants sur la problèmatique des chauves-souris dans le bâti

Sensibilisation des collectivités (élus et agents des services techniques)

Rédaction d'un ouvrage sur les chauves-souris de Martinique

Rédaction d'une liste rouge des Chiroptères de Martinique

Mise en place d'un programme d'animations scolaires

Objectif 4 : Coordination, gestion et animation du programme

Suivi des actions planifiées (techniques et logistiques)

Animation et coordination du Groupe Chiroptères de Martinique

Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques en s'appuyant sur la base de données préexistante

CONCLUSION

Un premier état des connaissances chiroptérologiques avait été fait par ISSARTEL et LEBLANC en 2004 afin de mettre en évidence les gîtes à chauves-souris présent sur la Martinique. Cet état des lieux avait fait ressortir la présence de 40 gîtes à Chiroptères sur l'île et ce pour 8 des 11 espèces répertoriées.

En 2015, 47 gîtes ont été prospectés et recensés parmi lesquels des anciens gîtes déjà identifiés mais également de nombreux sites nouvellement découverts. Le recensement 2015 a permis d'avoir des données quant à l'occupation des sites pour 9 des 11 espèces. Seules *Sturnira angeli* et *Ardops nichollsi* n'ont pas été découvertes en gîte (bien que pour ce dernier des photos ont clairement identifiées une femelle avec son jeune dans l'arbre d'un particulier).

La constitution d'un réseau de bénévoles motivés a largement contribué à faire remonter les données de présence de chauves-souris au sein des différents secteurs de l'île. Les personnes ressources compétentes ont également grandement participées à la prospection des sites les plus difficiles d'accès.

La communication sur l'important enjeu de conservation dont doivent bénéficier ces espèces n'en est qu'à ses débuts et pourtant les résultats sont déjà prometteurs. L'édition de la plaquette de présentation sur les chauves-souris de l'île devrait permettre de faire découvrir ce patrimoine naturel fascinant. De même, la mise en place d'un médiateur sur les problématiques de cohabitions avec ces espèces devrait permettre la découverte de nouveaux sites et la sensibilisation de la population sur le rôle de ces mammifères.

Le rapport final synthétisant les prospections 2015 et 2016 permet d'avoir un catalogue des sites connus afin de pouvoir assurer un suivi sur le long terme ; suivi qui n'était jusque-là pas réalisé. Il permet également d'en apprendre davantage sur la phénologie de certaines espèces pour lesquelles l'utilisation et/ou le type de gîtes restent encore un mystère.

Cette importante synthèse représente en quelques sorte un état zéro des connaissances chiroptérologique pour la Martinique sur la connaissance des gîtes et les espèces présentes. C'est un support fondateur très encourageant qui peut constituer une base solide pour la mise en place d'un futur plan d'actions en faveur des Chiroptères de Martinique autour duquel se dessinent déjà des acteurs impliqués.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau présentant la méthodologie et le calcul de la note de hiérarchisation par site. Légende : se référer à la partie matériels et méthode. SFEPM 2017.

TGC : Type de Gîte Corrigé : Correction de la valeur du gîte concernant la reproduction compte tenu de la difficulté à identifier les jeunes au sein des essaims pour certaines espèces. Permet d'inclure la notion de détectabilité de la reproduction car le passage sur les sites est souvent à la même période ce qui peut expliquer la non-détection de la reproduction sur site

												An	nées											Ind	ices	& Calculs	
Nom site	Code site	Espèce	Statut repro	1955	1979	1992	1997	1999	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Eff max retenu	KE	TG	TGC	IC	NOTES ESPECE/SITE	NOTE SITE
îlet à Ramiers	3il 1	Tadbra	RP																11	28	28	8	1	0,5	2	24	24
La Grotte aux chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Bracav	RP						30000										22000	37500	37500	7	1	0,5	6	63	
La Grotte aux chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Ptedav	RP						0										0	7350	7350	8	1	0,5	4	48	111
Pourdrière de la Rivière Capot	Bap 1	Artjam	R					80											123	101	123	7	2		3	42	42
Grotte Fond Boucher	Bel 1	Bracav	RP						10000										50000	19000	50000	7	1	0,5	6	63	111
Grotte Fond Boucher	Bel 1	Ptedav	RP						2000										2100		2100	8	1	0,5	4	48	111
Cheval blanc 1	Bel 2	Artjam	Т																48		48	7	1		2	14	14
Cheval blanc 2	Bel 3	Artjam	Т																17		17	7	1		1	7	7
Falaise aval Bellefontaine	Bel 4	Artjam	R																	99	99	7	2		2	28	28
Falaise Anse Turin	Carb 1	Artjam	R						1200		1200								100	20	1200	7	2		4	56	62
Falaise Anse Turin	Carb 1	Molmol	Т			_			15		_										15	6	1		1	6	62
Grotte du Carbet	Carb 2	Artjam	R		100			50	12												100	7	2		2	28	80,5
Grotte du Carbet	Carb 2	Bracav	RP																11000	6000	11000	7	1	0,5	5	52,5	60,3

Grotte Du Four	Carb 3	Bracav	RP				1000					2000		2000	7	1	0,5	4	42	42
Pont de la Campbeilh	Carb 4	Molmol	RP			177						93	187	187	6	1	0,5	3	27	27
Pointe Guotony 16	Carb 5	Artjam	R									55	13	55	7	2		2	28	
Pointe Guotony 16	Carb 5	Noclep	R			65								65	12	2		2	48	83
Pointe Guotony 16	Carb 5	Bracav	Т			1								1	7	1		1	7	
Pointe Guotony 15	Carb 6	Artjam	R									6	11	11	7	2		1	14	35
Pointe Guotony 15	Carb 6	Bracav	Т			1000								1000	7	1		3	21	33
Anse Four à chaux 14	Carb 7	Noclep	Т			8						25	4	25	12	1		2	24	31
Anse Four à chaux 14	Carb 7	Artjam	Т										2	2	7	1		1	7	J1
N°41 Grande-Anse	Carb 8	Artjam	R									85	154	154	7	2		3	42	42
Tunnel de Bally	Carb 9	Artjam	R										200	200	7	2		3	42	42
La Plate- Forme 1 – Zone 10	Cas 1	Artjam	Т									2	0	2	7	1		1	7	28
La Plate- Forme 1 - Zone 10	Cas 1	Bracav	Т			120						35	4	120	7	1		3	21	20
Gîte 7- Amont Fond Bellemare	Cas 2					0						0		0					0	0
Gîte 8-Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	Artjam	Т			100						17	12	100	7	1		2	14	14
Grotte aval Case-Pilote N° 13	Cas 4	Artjam	Т			38							0	38	7	1		2	14	14
Grotte aval Case-Pilote N° 12	Cas 5	Artjam	Т			10							6	10	7	1		1	7	7

																1	1						
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Tadbra	RP						1200	1300	1800	1200	1500		300	363	1800	8	1	0,5	4	48	114
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Myomar	RP						400	180	1700	190	1200		350	173	1700	11	1	0,5	4	66	114
Rocher du Diamant	Dia 2	Bracav	R												255	364	364	7	2		3	42	42
Château Aubéry	Duc 1	Bracav	RP			1250	17500					350	4600		100	2	17500	7	1	0,5	5	52,5	00.5
Château Aubéry	Duc 1	Tadbra	RP			60	600								>1	>1	600	8	1	0,5	3	36	88,5
Maison D5 Grande Savane	Duc 2	Bracav	RP							20000					0	0	20000	7	1	0,5	5	52,5	52,5
Le Petit Coin	FDF 1	Bracav	RP				50000								0		50000	7	1	0,5	6	63	63
Tunnel de Didier	FDF 2	Artjam	Т												54	57	57	7	1		2	14	- 25
Tunnel de Didier	FDF 2	Myomar	Т			1	1										1	11	1		1	11	25
Garage Vito	FDF 3	Bracav	RP												35600	35700	35700	7	1	0,5	6	63	63
Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	Myomar	RP				2005							5500	1531	1225	5500	11	1	0,5	4	66	
Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	Bracav	RP				10000							15000	7000	0	15000	7	1	0,5	5	52,5	247.5
Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	Monple	RP												4200	0	4200	13	1	0,5	4	78	217,5
Tunnel de Beauséjour Amont	Gdr 1	Natstr	RP				8							1	17	6	17	14	1	0,5	1	21	
Tunnel de Beauséjour Aval	Gdr 2	Bracav	RP			6000	21250								11000	21500	21500	7	1	0,5	5	52,5	52,5

Nouveau Gîte La	Lam 1	Bracav	Т												>1	>1	1	7	1		1	7	7
Grottes de	Mac	Artjam	Т	10		>2									37	33	37	7	1		2	14	
Macouba Grottes de Macouba	Mac 1	Bracav	Т	10											0	0	10	7	1		1	7	27
Grottes de Macouba	Mac 1	Molmol	Т			3									0	0	3	6	1		1	6	-
Ancien clocher	Prê 1	Artjam	R					200	200						300	325	325	7	2		3	42	42
Ruine Anse Belleville	Prê 2	Artjam	R				30				110				0		110	7	2		3	42	42
Habitation Céron	Prê 3	Molmol	Т			10	46								0	/	46	6	1		2	12	- 54
Habitation Céron	Prê 3	Artjam	R			500	520			1350					0	/	520	7	2		3	42	
Grotte de l'Anse belleville N°17	Prê 4	Noclep	RP				100				40				98	40	100	12	1	0,5	2	36	36
Gîte La Marry	Prê 5	Molmol	RP											20			20	6	1	0,5	1	9	9
Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	Ptedav	RP										>1		7350	4200	7350	8	1	0,5	4	48	00
Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	Bracav	RP			2000	2000						>1		550	4500	4500	7	1	0,5	4	42	90
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Bracav	RP	500		4500	5000				24000		250000		353250	300000	353250	7	1	0,5	6	63	
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Artjam	Т			1											1	7	1		1	7	
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Natstr	Т			1											1	14	1		1	14	144
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Noclep	Т			1											1	12	1		1	12	
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Ptedav	RP			1500	200										1500	8	1	0,5	4	48	
Grotte de Fond Bernier	Sch 1	Bracav	RP				2000								>1	0	2000	7	1	0,5	4	42	42

Gîte 3-Abris																						١		
sous-roche anse gouraud	Sch 2							0								0		0					0	0
Gîte 4	Sch 3																0	0					0	0
Grotte de Anse collat N°5	Sch 4	Bracav	RP													4500	0	4500	7	1	0,5	4	42	63
Grotte de Anse collat N°5	Sch 4	Artjam	Т					400									0	400	7	1		3	21	03
Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	Noclep	RP						80		90	115		110	73	48	42	115	12	1	0,5	3	54	54
Grotte de Sainte- Marthe	Stp 1	Noclep	RP													91		91	12	1	0,5	2	36	36
Pont de la N2 de la rivière de Anse Latouche	Stp 2	Artjam	Т					10	6	7	2					5	12	12	7	1		1	7	7
Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	Bracav	R	3										6000		1579	540	6000	7	2		4	56	
Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	Artjam	Т											1		20	9	20	7	1		1	7	124 -
Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	Myomar	RP	3		>1								100		191	177	191	11	1	0,5	3	49,5	124,5
Falaises de Fonds Cérémaux- Tartane	Tri 1	Molmol	Т		100													100	6	1		2	12	

FICHES ESPECES

- Noctilio leporinus mastivus ;
- Pteronotus davyi;
- Brachyphylla cavernarum;
- Monophyllus plethodon luciae;
- Ardops nichollsi koopmani ;
- Artibeus jamaicensis ;
- Sturnira angeli;
- Natalus stramineus ;
- Myotis martiniquensis;
- Molossus molossus ;
- Tadarida brasiliensis.



LE NOCTILION PECHEUR —NOCTILIO LEPORINUS MASTIVUS (LINNAEUS, 1758)

Répartition:

Noctilio leporinus est présent essentiellement en Amérique centrale, Amérique du Sud et dans les Grandes et Petites Antilles.

Citations antérieures :

Quatre individus en provenance du Carbet sont présents dans la collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a]. Malheureusement, aucune date ne précise cette information. BREUIL [1997b] signale la découverte



de restes osseux de Noctilion (principalement des pattes arrières) dans la grotte de l'Ilet Chancel (commune de Le Robert). Les données issues des captures au filet effectuées involontairement par les ornithologues locaux lors de leurs recherches sur l'avifaune doivent être précisées.

• Etat de la connaissance en 2004 :

Trois gîtes cavernicoles sont découverts le long de la côte Caraïbe sur les communes du Carbet et du Prêcheur. Le dénombrement précis des effectifs n'a pu être effectué que dans un seul gîte (Grotte de Anse Belleville N°17), ce dernier regroupant 100 individus.

• Etat de la connaissance en 2016 :

La présence de l'espèce a été notée dans six gîtes (voir tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Synthèse des gîtes à Noctilio leporinus connus en Martinique au 31 mars 2016. SFEPM 2016

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Four à chaux de la Baie des Anglais	Sta 1	Noclep	NON	115	GNCDA	48	42	54	1
Grotte de Anse Belleville N°17	Prê 4	Noclep	NON	100	100	98	40	48	1
Grotte de Sainte-Marthe	Stp 1	Noclep	NON	91	GNCDA	91	NV	36	1
Pointe Guotony	Carb 5	Noclep	NON	65	65	0	0	36	2
Anse Four à chaux	Carb 7	Noclep	NON	25	8	25	4	24	2
Grotte de l'îlet Chancel	Rob 1	Noclep	NON	RO	0	0	0	12	/

GNCDA: gîte non connu des auteurs - **NV**: non visité - **RO**: restes osseux



Statut de conservation :

Le Noctilion pêcheur est inscrit comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Cependant, sur l'ensemble de son aire de répartition, les populations de cette espèce sont en déclin sans que l'on puisse en définir les causes majeures. Il est probable qu'une conjonction de facteurs soit la cause de sa raréfaction : la pollution des eaux (mer, rivières, plans d'eau) par les pesticides, les hydrocarbures, la disparition de ses proies (poissons et insectes aquatiques), la destruction des zones humides par drainage, et la destruction des ripisylves et mangroves. Malgré une large répartition, les populations de *Noctilio leporinus* sont en faible densité et leur dynamique de reproduction est lente [HUTSON et al. 2001].

L'UICN recommande de :

- maintenir en bon état les habitats de chasse de *Noctilio leporinus*, c'est-à-dire les plans d'eau calme, les rivières ;
- protéger les sites de reproduction dans les régions où l'espèce est localisée et où l'espèce possède une population restreinte (ce qui est bien le cas pour l'île de la Martinique) ;
- établir un protocole de suivi des sites de reproduction à long terme afin de
- suivre la distribution et la dynamique des populations en relation avec les modifications des facteurs environnementaux,
- établir assez précisément les différentes stratégies de chasse en relation avec les habitats et les saisons.

Menaces en Martinique :

Le potentiel en gîtes rupestres sur la côte ouest est encore très favorable à l'espèce et ce n'est pas à ce titre que des menaces pèsent sur elle. Pour autant, les recommandations de l'UICN nous semblent devoir être suivies attentivement. Le gîte *Sta 1* appelé *Four à chaux de la baie des anglais* est celui présentant l'effectif le plus important jamais observé sur l'île. Néanmoins, la population semble en régression depuis sa découverte en 2006. Il doit faire l'objet de mesures de protection et ce d'autant qu'il se situe à proximité de la Réserve Naturelle Nationale des îlets de Sainte-Anne.

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables (Four à chaux, cavités en falaise et côtière, etc.);
- Intégrer le gîte Sta 1 à la RNN des îlets de Sainte-Anne pour une meilleure mise en protection du site ;
- Envisager des prélèvements pour effectuer des tests génétiques afin de diagnostiquer l'éloignement génétique de la population martiniquaise avec les autres populations insulaires proches. Vérification de la sous-espèce et de l'éloignement génétique des autres sous-espèces N .leporinus leporinus et N .leporinus rufescens (Davis, 1973);
- Action de suivi télémétrique Action de suivi télémétrique pour rechercher d'autres gîtes, comprendre leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce;



LE PTERONOTE DE DAVY - PTERONOTUS DAVYI (GRAY, 1838)

Répartition:

Pteronotus davyi est présent en Amérique centrale, dans la partie nord de l'Amérique du Sud (il semble cependant absent du bassin amazonien) et dans les Grandes et Petites Antilles où l'on trouve la sousespèce type P. d. davyi [SMITH, 1972].



Citations antérieures :

BREUIL [1997b] signale la découverte d'un crâne

dans la grotte de l'Ilet Chancel (commune de Le Robert) et, dans le même gîte, ISSARTEL [2000] dénombre une colonie d'au moins 1 500 individus en novembre 1999.

• Etat de la connaissance en 2004 :

Deux gîtes cavernicoles sont recensés.

En 2004, la population est estimée à environ 200 individus [ISSARTEL & LEBLANC, 2004]. Toujours en 2004, l'espèce est observée dans la grotte de Fond Boucher et la population est estimée à environ 2000 individus [ISSARTEL & LEBLANC, 2004].

• Etat de la connaissance en 2016 :

Quatre gîtes ont à ce jour fait l'objet de mention de la présence de l'espèce, soit deux nouveaux depuis 2004 (voir tableau 2 ci-dessous). Malgré l'absence d'observation lors des visites de suivi en 2015 et 2016 dans les deux gîtes « historiques », la réoccupation de ceux-ci par l'espèce n'est pas à exclure.

Tableau 2 : Synthèse des gîtes à Pteronotus davyi connus en Martinique au 31 mars 2016. SFEPM 2016

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Grotte des chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Ptedav	NON	7350	0	0	7350	48	1
Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	Ptedav	NON	7350	NV	7350	4200	48	1
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Ptedav	NON	1500	200	0	0	48	1
Grotte de Fond Boucher	Bel 1	Ptedav	NON	2100	2000	2100	0	48	1

GNCDA: gîte non connu des auteurs - **NV**: non visité - **RO**: restes osseux



Statut de conservation :

Le Ptéronote de Davy est inscrit comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Cependant, il est recommandé de rester vigilant notamment quant à sa destruction.

Menaces en Martinique :

L'espèce ne nous semble, a priori, pas menacée à l'heure actuelle mais, étant donné le faible nombre de gîte connu à ce jour, une vigilance particulière doit être envisagée et ces derniers doivent être suivis.

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Point d'information sommaire à proximité des sites pouvant faire l'objet d'une fréquentation humaine sur la nécessité de ne pas déranger l'espèce mais également le risque lié à l'histoplasmose (Ana 1 & Bel 1);
- Action de suivi télémétrique pour rechercher d'autres gîtes, comprendre leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce ;



LA BRACHYPHYLLE DES CAVERNES — BRACHYPHYLLA CAVERNARUM (GRAY, 1834)

Répartition:

Brachyphylla cavernarum est une espèce endémique des Antilles [BAKER & GENOWAYS, 1978].

Citations antérieures :

SWANEPOEL et GENOWAYS [1978] mentionnent, sans précision de date, la capture de 2 individus sur la commune de Bellefontaine, 5 sur la commune de Case-Pilote, 4 à Tartane sur la commune de La Trinité



et 9 autres sans que la localité ne soit précisée. La collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL,1997a] compte 4 individus : l'un en provenance de Fort-de-France avec la date de 1950 et les 3 autres en provenance des Fonds Cérémaux (commune de La Trinité) collectés le 02/01/1955. MAGNAVAL et al. (1984) citent la présence d'environ 1000 individus à la Grotte de Morne-Vent (commune de Sainte-Luce), une dizaine à la Grotte de Macouba (commune de Macouba) et environ 500 individus à la Grotte de l'Ilet Chancel (commune du Robert). Dans ce dernier gîte, BREUIL (1997b) mentionne l'observation d'une centaine d'individus seulement au cours de l'été 1997 contre plusieurs centaines en 1994. En 1999, ISSARTEL (2000) dénombre au moins 2000 individus à la Grotte des Chauves-souris (commune de Rivière Pilote), environ 5000 à la Grotte de l'Ilet Chancel (commune du Robert), au moins 6000 au Tunnel aval de Beauséjour (commune de Grand'Rivière) et quelques 1200 individus dans une cave du Château Aubéry (commune de Ducos).

• Etat de la connaissance en 2004 :

En 2004, ISSARTEL & LEBLANC (2004) notent la présence de l'espèce dans 12 gîtes (*Cf.* tableau 3 ciaprès).

Tableau 3: Synthèse des gîtes à Brachyphylla cavernarum connus en Martinique en 2004. SFEPM 2004

Lieu-dit	Commune	Туре	Nombre
La Plate-Forme	Case-Pilote	Falaise	≥ 120
Château Aubéry	Ducos	Bâtiment	≥ 18 000
Amont Pointe Guotony	Le Carbet	Falaise	1
Aval Pointe Guotony	Le Carbet	Falaise	≥ 1 000
Grotte de l'Ilet Chancel	Le Robert	Grotte	≥ 5 000
Grotte des Anses-d'Arlets	Les Anses-d'Arlets	Grotte	≥ 30 000
Grotte des Chauves-souris	Rivière Pilote	Grotte	≥ 4 000
Fond Boucher	Bellefontaine	Grotte	≥ 10 000
Fond Bernier	Schoelcher	Grotte	≥ 2 500
Le Petit Coin	Fort-de-France	Bâtiment	≥ 50 000
Tunnels de Beauséjour	Grand'Rivière	Grotte	≥ 20 000
Usine Lareinty	Le Lamentin	Bâtiment	6



Etat de la connaissance en 2016 :

Les dénombrements effectués en 2015 et 2016 font apparaître des variations d'effectifs considérables sur certains sites, notamment à la Grotte de l'Ilet Chancel, Grotte de Fond Boucher et Grotte aux Chauves-souris. L'espèce occupe la Grotte du Carbet alors que précédemment c'est Artibeus jamaicensis qui y était notée. Cinq nouveaux gîtes ont été visités après 2004 mais l'un d'eux n'est plus occupé en raison de son délabrement (Maison D5 Grande Savane). Pour la même cause, le gîte du Petit Coin est également déserté. Enfin, la reproduction (présence de jeunes) a été constatée dans deux gîtes (Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane et Rocher du Diamant). Aussi en 2016, ce sont 11 gîtes abritant l'espèce qui sont recensés (cf. tab.4 ci-dessous). Sur les 19 sites visités, 7 ne sont plus occupés par les chauves-souris. Sur ces 7 sites aujourd'hui désertés, 5 étaient connus en 2004 et sont aujourd'hui inoccupés (en considérant que Château Aubéry n'est aujourd'hui plus occupé ; seulement 2 occupants).

Tableau 4 : Synthèse des gîtes à Brachyphylla cavernarum connus en Martinique en 2016. SFEPM 2004

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Bracav	NON	353250	5000	350000	300000	63	1
Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane	Tri 1	Bracav	OUI	6000	GNCDA	1600	540	56	1
Grotte de Fond Boucher	Bel 1	Bracav	NON	50000	10000	50000	19000	63	2
Grotte des chauves- souris des Anses d'Arlet	Ana 1	Bracav	NON	37500	30000	22000	37500	63	2
Garage Vito	FDF 3	Bracav	NON	35700	GNCDA	35600	35700	63	2
Tunnels de Beauséjour (amont & aval)	Gdr 1 & 2	Bracav	NON	21500	21250	18000	21500	52,5	2
Château Aubéry	Duc 1	Bracav	NON	17500	17500	Quelques centaines	2	52,5	2
Grotte du Carbet	Carb 2	Bracav	NON	11000	0	11000	6000	52,5	2
Grotte aux Chauves- souris	Rip 1	Bracav	NON	4500	2000	550	4500	42	2
Grotte de Anse Collat	Sch 4	Bracav	NON	4500	0	4500	0	42	3
Grotte du Four	Carb 3	Bracav	NON	2000	GNCDA	2000	NC	42	3
Grotte de Fond Bernier	Sch 1	Bracav	NON	2000	2000	NV	0	42	3
Pointe Guotony	Carb 5 & 6	Bracav	NON	1000	1000	0	0	21	3
Rocher du Diamant	Dia 2	Bracav	OUI	364	GNCDA	255	364	42	4
La Plate-Forme	Cas 1	Bracav	NON	120	120	35	4	21	4
Grotte de Macouba	Mac 1	Bracav	NON	10	NV	0	0	7	5



Nouveau Gîte La Favorite	Lam 1	Bracav	NON	1	GNE	0	0	7	5
Le Petit Coin	FDF 1	Bracav	NON	50000	50000	0	NV	63	/
Maison D5 Grande Savane	Duc 2	Bracav	NON	20000	GNCDA	0	0	52,5	/

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux

Statut de conservation :

La Brachyphylle des cavernes est inscrite comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Cependant, il est recommandé de veiller aux facteurs susceptibles d'entraîner sa destruction.

Menaces en Martinique:

Compte tenu du nombre de gîtes connus, du potentiel disponible et des populations présentes, l'espèce ne semble pas menacée. Cependant, dans la mesure où la dynamique de reproduction de cette espèce n'est pas connue il apparaît important de rester vigilant.

Actions à engager sur l'espèce :

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Maintien et développement des actions de sensibilisation et d'accompagnement vis-à-vis des arboriculteurs notamment concernant les producteurs de goyaves ;
- Maintien et développement de l'action de médiation chauves-souris visant à accompagner la population et les collectivités locales à la prise en compte des chauves-souris dans les aménagements et lors de problème de cohabitation;
- Action de marquage (transpondeurs) pour connaître les échanges inter-sites ;
- Suivi de certains sites à une fréquence plus élevée pour connaître la phénologie d'occupation des sites ;
- Etude sur la contribution de l'espèce à la dispersion des graines (zoochorie) et du pollen de certaines espèces végétales.



LE MONOPHYLLE DES PETITES ANTILLES - MONOPHYLLUS PLETHODON (MILLER, 1900)

Répartition:

Monophyllus plethodon est une espèce endémique des Petites Antilles [BAKER & GENOWAYS, 1978].

Citations antérieures :

Deux individus (1 mâle et 1 femelle) ont été capturés par KOCK et STEPHAN (1986) à Fond Saint Jacques (commune de Sainte-Marie).



• Etat de la connaissance en 2004 :

En 2004, 3 spécimens sont capturés sur la route forestière de Reculée (commune de Sainte-Marie) par ISSARTEL & LEBLANC [2004]. Catzeflis (comm. pers.) a capturé 89 individus de l'espèce entre 2005 et 2007. Ses observations portent principalement sur 3 lieux de 3 communes (Saint-Joseph, Fonds-Saint-Denis et Grand'Rivière). Haquart, Rombault et Dubief (comm. pers.) observent également l'espèce sur la commune de Fonds-Saint-Denis.

En dehors des contacts auditifs et par la technique de capture aux filets, le recensement de 2004 ne fait état d'aucun gîte pour cette espèce.

• Etat de la connaissance en 2016 :

Une seule mention de mars 2015 indique la présence de l'espèce dans un gîte (voir tableau 5 cidessous).

Tableau 5 : Synthèse des gîtes à Monophyllus plethodon connus en Martinique en 2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Tunnel de Beauséjour amont	Gdr 1	Monple	NON	4200	0	4200	0	78	1

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux



Statut de conservation :

Le Monophylle des Petites Antilles était inscrite comme *Near Threatened* – (NT –Quasi menacée) en 2004 sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. La révision de la liste rouge de l'IUCN le classe aujourd'hui en *Least concern* (LC - faible risque). Cependant, il est recommandé de veiller aux facteurs susceptibles d'entraîner sa destruction.

Menaces en Martinique:

Le peu de connaissances sur la présence, la répartition et l'état des populations de cette espèce, ainsi que le faible nombre de gîte connu (n=1) ne nous permettent pas d'évaluer les menaces susceptibles de peser sur elle. Endémique des Petites Antilles, *Monophyllus plethodon* reste, de fait, une espèce particulièrement sensible qu'il faut suivre avec attention.

- Suivis du site connu et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Action de suivi télémétrique (émetteur) pour découvrir de nouveaux gîtes et mieux comprendre le type de gîte utilisé ainsi que leur utilisation ;
- Etude sur la contribution de l'espèce à la dispersion des graines (zoochorie) et du pollen de certaines espèces végétales.



L'ARDOPS DES PETITES ANTILLES - ARDOPS NICHOLLSI KOOPMANI (THOMAS, 1891)

Répartition:

Ardops nichollsi est endémique des Petites Antilles.

Citations antérieures :

JONES & SCHWARTZ (1967) mentionnent la capture de 4 spécimens adultes (2 mâles et 2 femelles dont l'une des femelles constitue l'holotype de la sousespèce) près de Balata (commune de Fort-de-France). KOCK & STEPHAN (1986) ont également capturé *Ardops nichollsi koopmani* à Fond Saint Jacques (commune de Sainte- Marie). Lors de ses recherches en 2005, 2006 et 2007, Catzeflis (comm. pers.) note l'espèce sur



les communes de Morne Rouge, Sainte-Luce, Grand'Rivière et Fonds-Saint-Denis. En 2006, Haquart, Rombault et Dubief (comm. pers.) contactent l'espèce sur la commune de Fonds-Saint-Denis. En 2006, l'espèce est notée sur 7 communes (Le Vauclin, Les Trois Ilets, Rivière Salée, Sainte-Luce, Le Lorrain, Le Marin et Grand'Rivière) par ISSARTEL, LEBLANC et al. . Aucun gîte n'est connu pour l'espèce. Deux individus (1 mâle et 1 femelle) ont été capturés par KOCK et STEPHAN (1986) à Fond Saint Jacques (commune de Sainte-Marie).

• Etat de la connaissance en 2004 :

Aucun gîte n'est connu pour l'espèce.

• Etat de la connaissance en 2016 :

Aucun gîte n'est connu pour l'espèce.

Statut de conservation:

L'Ardops des Petites Antilles est inscrit comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Endémique des Antilles, l'espèce est particulièrement sensible. Une surveillance de ses populations et de ses habitats est donc nécessaire.



Menaces en Martinique:

Les menaces sont à ce jour indéterminées. Cependant, l'endémisme et les mœurs arboricoles de cette espèce la classe comme parmi les espèces de chauves-souris sensibles en Martinique. Une grande vigilance doit donc être portée sur l'habitat forestier (forêt humide/hygrophile ou forêt sempervirente saisonnière tropicale, secondaire âgée et évoluée) où elle semble se reproduire et se nourrir. La pérennité des populations semble notamment liée au maintien de forêts riches en essences lui permettant d'exploiter des fructifications étalées tout au long de l'année. Grâce aux nombreuses données récoltées par CATZEFLIS F. et lors des missions 2006 (ISSARTEL & al.), 2008 à 2014 (BARATAUD et al. 2014), la connaissance concernant la répartition d'Ardops nichollsi koopmani a aujourd'hui nettement progressé. Il n'en reste pas moins que des recherches particulières devraient être envisagées sur son écologie.

- Découvrir des gîtes pour l'espèce en utilisant notamment la technique de télémétrie ;
- Action de suivi télémétrique (émetteur) pour comprendre le type de gîte utilisé ainsi que leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce ;
- Etude sur la contribution de l'espèce à la dispersion des graines (zoochorie) et du pollen de certaines espèces végétales.



L'ARTIBEE DE LA JAMAÏQUE, ARTIBEUS JAMAÏCENCIS (LEACH, 1821)

Répartition:

Artibeus jamaicensis est présent essentiellement en Amérique centrale, au nord de l'Amérique du Sud et dans les Grandes et Petites Antilles.

Citations antérieures :

Trois spécimens sont présents dans la collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a]. Les informations restent succinctes, mais tous les



spécimens proviennent de la commune du Carbet et deux sont datés (15/07/1962 et 21/02/1972). MAGNAVAL *et al.* (1984) signalent la présence d'individus, en 1979, aux Grottes de Macouba et du Carbet. BREUIL (1997b) mentionne sa présence dans la Grotte de l'Ilet Chancel avec la découverte de restes osseux. En novembre 1999, ISSARTEL (2000) note *Artibeus jamaicensis* en 6 lieux : Habitation Céron (Le Prêcheur), Grotte du Carbet (Le Carbet), Pointe Raisiniers (Basse Pointe), Anse Corps de Garde (Sainte-Luce), Usine Lareinty et Morne Pitault (Le Lamentin).

• Etat de la connaissance en 2004 :

ISSARTEL & LEBLANC (2004) observent Artibeus jamaicensis dans 14 gîtes (Cf. tableau 6 ci-après).

Tableau 6 : Synthèse des gîtes à Artibeus jamaicensis en Martinique en 2004. SFEPM 2016

Lieu-dit Company of the Company of t	Commune	Туре	Nombre
Amont la Plate-Forme (= Gtes de Case Pilote aval)	Case-Pilote	Abris s/s roche	1
Amont la Plate-Forme (= Gtes de Case Pilote aval)	Case-Pilote	Grotte	≥ 10
Amont la Plate-Forme (= Gtes de Case Pilote aval)	Case-Pilote	Grotte	38
Pointe la Plate-Forme	Case-Pilote	Grotte	≥ 500
Grotte n°8 Côte Caraïbe	Case-Pilote	Grotte	≥ 100
Amont Anse Belleville	Le Prêcheur	Grotte	6
Amont Anse Belleville	Le Prêcheur	Abris s/s roche	3
Anse Belleville	Le Pêcheur	Bâtiment	≥ 30
Habitation Céron	Le Prêcheur	Bâtiment	520
Anse Turin	Le Carbet	Falaise	≥ 1200
Grotte du Carbet	Le Carbet	Grotte	12
Le Trou (Jardin des Papillons)	Le Carbet	Arbre (<i>Cycas sp</i>)	≥ 18
Pont / N2 Riv. Anse Latouche	Le Carbet	Pont	10
Anse Collat	Schoelcher	Grotte	≥ 400



• Etat de la connaissance en 2016 :

Le nombre de gîtes connus est relativement important (des six nouveaux depuis 2004) mais les effectifs ne sont jamais très conséquents (quelques centaines tout au mieux). L'utilisation des gîtes apparaît irrégulière au fil des ans et les effectifs fluctuants. Le suivi régulier est donc particulièrement important. Les gîtes de l'habitation Céron et la ruine d'Anse Belleville sont malheureusement désertés essentiellement en raison du dérangement humain. La reproduction (présence de femelles avec jeunes) a été mise en évidence pour 7 gîtes actuels (Tab. 7).

Tableau 7 : Synthèse des gîtes à Artibeus jamaicensis connus en Martinique en 2016.

Tabicau 7	· Synthe	se des gi	tes a <i>Artibeus J</i>	ulliulcelisis (commus en	ii iviai tiiii	que en 2	010.	
Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Falaise Anse Turin	Carb 1	Artjam	OUI	1200	1200	100	20	56	1
Poudrière de la Rivière Capot	Bap 1	Artjam	OUI	123	NV	123	101	42	1
Ruine n°41 Grande-Anse	Carb 8	Artjam	OUI	154	GNCDA	85	154	42	1
Tunnel de Bally	Carb 9	Artjam	OUI	200	GNCDA	GNCDA	200	42	1
Ancien clocher	Prê 1	Artjam	OUI	325	GNCDA	300	325	42	1
Falaise aval Bellefontaine	Bel 4	Artjam	OUI	99	GNCDA	GNCDA	99	28	1
Pointe Guotony	Carb 5 & 6	Artjam	OUI	61	0	61	24	28	1
Grotte d'Anse Collat	Sch 4	Artjam	NON	400	400	0	0	21	2
Grotte n°8 Côte caraïbe	Cas 3	Artjam	NON	100	100	17	12	14	2
Grotte de Macouba	Mac 1	Artjam	NON	37	NV	37	33	14	2
Cheval blanc	Bel 2 & 3	Artjam	NON	65	GNCDA	65	NV	7	2
Tunnel de Didier	FDF 2	Artjam	NON	57	0	54	57	14	2
Grottes de Case-Pilote aval	Cas 4 & 5	Artjam	NON	48	48	0	6	14	3
Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane	Tri 1	Artjam	NON	20	GNCDA	20	9	7	3
La Plate-Forme	Cas 1	Artjam	NON	2	0	2	0	7	4
Pont de la N2 rivière Anse Latouche	Stp 2	Artjam	NON	12	10	5	12	7	4
Anse Four à chaux n°14	Carb 7	Artjam	NON	2	0	0	2	7	4
Ruine Anse Belleville	Prê 2	Artjam	OUI	110	30	0	NV	42	/
Habitation Céron	Prê 3	Artjam	OUI	520	520	0	NV	42	/
Grotte du Carbet	Carb 2	Artjam	OUI	100	12	0	0	28	/
Grotte de l'îlet Chancel	Rob 1	Artjam	NON	RO	0	0	0	7	/

GNCDA: gîte non connu des auteurs - **NV**: non visité - **RO**: restes osseux



Statut de conservation :

L'Artibée de la Jamaïque est inscrit comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Néanmoins une surveillance de ses populations et de ses habitats est nécessaire.

Menaces en Martinique :

Compte tenu du nombre de gîtes connus, du potentiel disponible et des populations présentes, l'espèce ne semble pas menacée. Cependant, dans la mesure où la dynamique de reproduction de cette espèce n'est pas connue il apparaît important de rester vigilant.

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Maintien et développement des actions de sensibilisation et d'accompagnement vis-à-vis des arboriculteurs notamment concernant les producteurs de goyaves ;
- Maintien et développement de l'action de médiation chauves-souris visant à accompagner la population et les collectivités locales à la prise en compte des chauves-souris dans les aménagements et lors de problème de cohabitation;
- Action de marquage (transpondeurs) pour connaître les échanges inter-sites ;
- Suivi de certains sites à une fréquence plus élevée pour connaître la phénologie d'occupation des sites :
- Etude sur la contribution de l'espèce à la dispersion des graines (zoochorie) et du pollen de certaines espèces végétales.



LA STURNIRE MESSAGER, STURNIRA ANGELI (DE LA TORRE, 1966)

Répartition:

Le genre *Sturnira* compte 17 espèces [VELAZCO & PATTERSON, 2013] dont l'aire de répartition s'étend du Mexique jusqu'au nord de l'Argentine. L'espèce *Sturnira angeli* est essentiellement présente dans les Petites Antilles [GANNON, WILLIG & JONES, 1989]



Citations antérieures :

Un individu connu de Martinique en 1925, sans autre précision, est mentionné par DE LA TORRE & SCHWARTZ [1966]. Un spécimen (vraisemblablement le même que le précédent) est attribué à l'espèce *Sturnira angeli* avec comme localisation «Morne-Rouge» [DE LA TORRE, 1966]. JONES & PHILLIPS [1976] décrivent la sous-espèce *Sturnira lilium zygomaticus* à partir de 8 spécimens capturés à Balata (commune de Fort-de-France). KOCK & STEPHAN [1986] signalent avoir capturé l'espèce à Fond Saint Jacques (commune de Sainte-Marie) sans précision sur le nombre et le sexe. Finalement l'espèce présente en Martinique est bien *Sturnira angeli* et non pas *Sturnira lilium zygomaticus* suite à des publications récentes.

• Etat de la connaissance en 2004 :

En 2004, 16 individus adultes sont capturés en 3 points du département sur 3 communes : Absalon (Fort-de-France), Anse Couleuvre (commune du Prêcheur) et route forestière de Reculée (commune de Sainte-Marie) par ISSARTEL & LEBLANC [2004].

Etat de la connaissance en 2016 :

A l'occasion de ses recherches entre 2005 et 2007, Catzeflis (comm. pers.) note l'espèce sur les communes de Fonds-Saint-Denis, Grand'Rivière, Morne Rouge, Le Prêcheur, Saint-Joseph et Sainte-Luce. En 2006, Haquart, Rombault et Dubief (comm. pers.) contactent l'espèce sur les communes de Fonds-Saint-Denis et Le Prêcheur. L'espèce est notée sur 11 communes (Le Vauclin, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Les Anses d'Arlets, Le Lorrain, Fonds-Saint-Denis, Le Marin, Le Prêcheur, Grand'Rivière, Morne Rouge et Gros Morne) dont 2 essentiellement au détecteur d'ultrasons.

Néanmoins aucun gîte n'est recensé pour la Martinique pour cette espèce lors des missions 2004, 2006 ni au cours des missions 2015 et 2016.



Statut de conservation :

La Sturnire messager est inscrite comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Néanmoins une surveillance de ses populations et de ses habitats est nécessaire.

Menaces en Martinique:

Les menaces concernant *Sturnira angeli* sont à ce jour indéterminées. Cependant, ses mœurs arboricoles en font une espèce sensible. Une grande vigilance doit donc être portée sur l'habitat forestier (forêt humide/hygrophile ou forêt sempervirente saisonnière tropicale, secondaire âgée et évoluée) où elle semble se reproduire et se nourrir. La pérennité de ses populations est notamment liée au maintien de forêts riches en essences lui permettant d'exploiter des fructifications étalées tout au long de l'année.

- Découvrir des gîtes pour l'espèce en utilisant notamment la technique de télémétrie ;
- Action de suivi télémétrique (émetteur) pour comprendre le type de gîte utilisé, leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce;
- Etude sur la contribution de l'espèce à la dispersion des graines (zoochorie) et du pollen de certaines espèces végétales.



LA NATALIDE ISABELLE - NATALUS STRAMINEUS (GRAY, 1838)

Répartition:

Natalus stramineus est présente essentiellement sur la côte atlantique d'Amérique centrale et du nord de l'Amérique du Sud ainsi que dans les Grandes et Petites Antilles.

Cependant, sa répartition précise reste encore quelque peu méconnue [BREUIL & MASSON, 1991; EISENBERG, 1989 et REID, 1997].



Citations antérieures :

Les mentions de l'espèce au gîte concernent trois lieux.

La collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a] renferme un individu en provenance de l'usine Petit-Bourg (commune de Ducos) en date de mars 1953. Ce gîte a été détruit ultérieurement. BREUIL [1997b] signale la présence de restes osseux d'un individu (sous forme de momie) dans la grotte de l'Ilet Chancel.

• Etat de la connaissance en 2004 :

L'espèce est observée dans le tunnel de Beauséjour amont (commune de Grand'Rivière) en mars 2004 [ISSARTEL & LEBLANC, 2004]. L'effectif dénombré est inférieur à 10 individus.

Etat de la connaissance en 2016 :

Un seul gîte est actuellement connu (tunnel de Beauséjour amont) et l'effectif recensé ne dépasse pas les 20 individus (Tab. 8).

Tableau 8 : Synthèse des gîtes à Natalus stramineus connus en Martinique en 2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Tunnel de Beauséjour amont	Gdr 1	Natstr	NON	17	10	17	6	21	1
Grotte de l'ïlet Chancel	Rob 1	Natstr	NON	RO	0	0	0	14	/

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux

Statut de conservation :



La Natalide isabelle est inscrite comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Néanmoins une surveillance de ses populations et de ses habitats est nécessaire.

Menaces en Martinique:

A ce jour, les menaces concernant *Natalus stramineus* sont indéterminées. à ce jour Cependant, ses mœurs arboricoles en font une espèce sensible. Etant donné le faible nombre de sites de reproduction ou de repos connus (n =1!), une vigilance particulière s'impose et sa mise en protection est une priorité.

- Sécurisation de l'accès au gîte Gdr 1 afin de pérenniser le suivi ;
- Suivis du site connu et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Découvrir des gîtes pour l'espèce en multipliant les captures aux filets dans les zones où elle a été contactée au détecteur à ultrasons et en utilisant notamment la technique de télémétrie;
- Action de suivi télémétrique Action de suivi télémétrique pour rechercher d'autres gîtes, comprendre leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce ;



LE MURIN DE LA MARTINIQUE - MYOTIS MARTINIQUENSIS

(LAVAL, 1973)

Répartition:

Myotis martiniquensis est une espèce endémique de la Martinique et de la Barbade, où serait présente la sous-espèce Myotis martiniquensis nyctor [MASSON et al., 1990].

Citations antérieures :

Trois individus en provenance des Fonds Cérémaux (La Trinité) sont mentionnés comme tel dans la collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a]. La date donnée est celle du 02 janvier 1955. Est également présent un spécimen en provenance du



même lieu, avec une date d'août 1992, laissé par le chercheur américain Timothy McCarty «... en échange de très nombreux individus prélevés en Martinique sans aucune autorisation du Ministère de l'Environnement» [BREUIL, 1997a]. L'holotype de l'espèce est une femelle adulte collectée, avec 7 autres individus, le 15 mars 1967 dans la même zone (6 km à l'est de Tartane) [LAVAL,

1973]. Un individu est noté dans le Tunnel de Didier (commune de Fort-de-France) en novembre 1999 [ISSARTEL, 2000].

• .Etat de la connaissance en 2004 :

En 2004 (ISSARTEL & LEBLANC [2004]) mentionnent l'espèce en 7 points du département sur 6 communes (Grand'Rivière, Fort-de-France, La Trinité, Saint Joseph, Le Prêcheur et Sainte-Marie). En 2005, Catzeflis (comm. pers.) contacte l'espèce sur la commune de Morne Rouge puis il la note à nouveau en 2007 sur Grand'Rivière.

• Etat de la connaissance en 2016 :

En 2006, Haquart, Rombault et Dubief (comm. pers.) signalent l'espèce sur la commune du Prêcheur. L'espèce a été notée sur 10 communes (Le Vauclin, Rivière Salée, Fort-de-France, Sainte-Luce, Les Anses d'Arlets, Le Lorrain, Le Diamant, Le Prêcheur, Grand' Rivière et Gros Morne) dont 9 essentiellement au détecteur d'ultrasons. Seuls 2 gîtes sont connus à ce jour dont l'un (commune de Grand' Rivière), abrite une population remarquable de l'espèce.

Un nouveau gîte est découvert en 2009 sur la commune du Diamant. Les effectifs y sont variables mais les données semblent indiquer la présence d'une population plus importante en décembre (3



visites : 2009, 2011 et 2013) qu'en mars (4 visites : 2010, 2012, 2015 et 2016). Les sites de Fonds Cérémaux et du tunnel de Beauséjour amont sont toujours occupés (Tab.9).

Tableau 9 : Synthèse des gîtes à Myotis martiniquensis connus en Martinique en 2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Myomar	NON	1700	GNCDA	350	173	66	1
Tunnel de Beauséjour amont	Gdr 1	Myomar	NON	5500	2500	1530	1225	66	1
Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane	Tri 1	Myomar	NON	191	GNCDA	191	177	49,5	1
Tunnel de Didier	FDF 2	Myomar	NON	1	1	0	0	11	2

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux

Statut de conservation :

La Murin de la Martinique est inscrit depuis 2001 comme *Near Threatened* – (NT –Quasi menacée) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Aussi, une surveillance de ses populations et de ses habitats est indispensable et ce d'autant plus du fait de son endémisme insulaire.

Menaces en Martinique:

Les dérangements dans les gîtes sont une réelle menace pour l'espèce et pourraient porter atteinte aux populations. Il s'agit là d'une espèce dont l'enjeu de conservation est indéniablement très important pour la Martinique. Son endémisme (ou quasi-endémisme) confère à l'espèce un caractère exceptionnel. Sa présence à la Barbade reste à confirmer, mais, dans tous les cas, ne remettrait pas en cause le statut d'espèce patrimoniale à grand intérêt. Tout reste à connaître sur la biologie de cette espèce insectivore.

- Sensibilisation spécifique des agents de l'Etat quant à des travaux éventuels sur le gîte Dia 1;
- Mise en sécurité du site *Tri 1* avec une sensibilisation des locaux ;
- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Découvrir des gîtes pour l'espèce en multipliant les captures aux filets dans les zones où elle a été contactée au détecteur à ultrasons et en utilisant notamment la technique de télémétrie;
- Action de suivi télémétrique pour trouver d'autres gîtes, comprendre leur utilisation et obtenir des éléments sur l'écologie de l'espèce;



LE MOLOSSE COMMUN – MOLOSSUS MOLOSSUS (PALLAS, 1766)

Répartition:

Essentiellement présent sur le continent américain et les îles des Caraïbes, *Molossus molossus* a une répartition globalement comprise entre une latitude de 30° Nord et 35° Sud.

Citations antérieures :

La collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a] compte 3 individus (1



de Fort-de-France daté du 05 mai 1951 et 2 en provenance des Anses d'Arlets avec la date du 02 novembre 1963). MAGNAVAL et al. [1984] mentionnent la présence d'environ 100 individus dans une grotte à Fonds Cérémaux (commune de La Trinité). En 1999, ISSARTEL [2000] observe une dizaine d'individus au Camp de Balata (commune de Fort-de-France), une dizaine également à l'Habitation Céron (commune Le Prêcheur) et dans une ruine à l'Anse Figuier (commune de Rivière Pilote) ainsi que 24 individus qui sont dénombrés à l'envol crépusculaire d'une maison à Rivière Salée..

• Etat de la connaissance en 2004 :

En 2004, ISSARTEL & LEBLANC (2004) notent l'espèce dans 7 gîtes (Cf. tableau ci-après).

Lieu-dit	Commune	Туре	Nombre
Anse Turin	Le Carbet	Falaise	≥ 15
Falaise Pont de la Campbeilh	Le Carbet	Falaise	≥ 177
Château Dubuc	La Trinité	Arbre	≥ 15
Eglise de Fond St Jacques	Sainte-Marie	Bâtiment	≥ 3
Trou Anastasie	Le Prêcheur	Grotte	≥ 10
Habitation Céron	Le Prêcheur	Bâtiment	≥ 46
Mairie Le François	Le François	Bâtiment	≥ 20

• Etat de la connaissance en 2016 :

Molossus molossus est particulièrement commun en Martinique. Sa petite taille lui permet d'exploiter une multitude de gîtes divers et notamment d'avoir accès aux habitations humaines qu'il affectionne particulièrement. Il n'est donc pas question de faire ici un état des lieux le plus exhaustif



possible mais de mentionner principalement les gîtes connus en milieu naturel (c'est à dire hors bâti) qui ont fait l'objet d'une visite de suivi en 2015 et 2016. (Tab.10).

Tableau 10 : Synthèse des gîtes à Molossus molossus connus en Martinique en 2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Pont de Campbeilh	Carb 4	Molmol	NON	187	177	93	187	27	1
Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane	Tri 1	Molmol	NON	100	GNCDA	0	0	12	2
Falaise Anse Turin	Carb 1	Molmol	NON	15	15	0	0	6	3
Grotte de Macouba	Mac 1	Molmol	NON	3	NV	0	0	6	3
Habitation Céron	Prê 3	Molmol	NON	46	46	NV	NV	12	/
Gîte La Marry	Prê 5	Molmol	NON	20	NC	NC	NC	9	/

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux

Statut de conservation :

Le Molosse commun est inscrit depuis 2001 comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Néanmoins une surveillance de ses populations et de ses habitats est nécessaire.

Menaces en Martinique:

Cette espèce, très commune en Martinique, ne semble pas particulièrement menacée. Toutefois, son caractère très anthropophile doit l'exposer à de nombreux dérangements, voire des destructions directes.

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Maintien et développement de l'action de médiation chauves-souris visant à accompagner la population et les collectivités locales à la prise en compte des chauves-souris dans les aménagements et lors de problème de cohabitation;
- Action de marquage (transpondeurs) pour connaître les échanges inter-sites;



LE TADARIDE DU BRESIL — TADARIDA BRASILIENSIS (MILLER, 1902)

Répartition:

Tadarida brasiliensis présente une très large aire de répartition sur le continent américain, globalement comprise entre la moitié sud des Etats-Unis et le centre de l'Argentine. Il est également présent dans l'ensemble des Grandes et Petites Antilles [WILKINS, 1989].

Citations antérieures :

La collection des Chiroptères du Musée Père Pinchon [BREUIL, 1997a] compte 1 individu en provenance de l'Ilet à Ramiers avec mention de l'année 1950. En 1979, MAGNAVAL *et al.* [1984] dénombrent environ 200 individus dans le grenier du



commissariat à Le François. En 1999, ISSARTEL [2000] découvre un gîte de l'espèce (Château Aubéry, commune de Ducos) et dénombre un minimum de 60 individus. En 2004, dans ce même gîte, c'est environ 600 individus qui sont dénombrés ISSARTEL & LEBLANC [2004].

• Letat de la connaissance en 2004 :

En 2004, dans le gîte du Château Aubéry (Ducos) de *Lord Byron*, c'est environ 600 individus qui sont dénombrés ISSARTEL & LEBLANC [2004].

• Etat de la connaissance en 2016 :

La présence de l'espèce est notée dans trois gîtes dont un nouveau découvert en 2009 (voir tableau 11 ci-dessous). Le gîte mentionné par MAGNAVAL *et al.* [1984] lors des prospections de 1979 (grenier du commissariat à Le François) n'a pas refait l'objet de visite de contrôle.

Tableau 11 : Synthèse des gîtes à Tadarida brasiliensis connus en Martinique en 2016.

Nom site	Code site	Espèce	Reproduction constatée	Effectif max observé	Effectif 2004	Effectif 2015	Effectif 2016	NOTES SITE	Classement des sites prioritaires pour l'espèce
Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël	Dia 1	Tadbra	NON	1800	GNCDA	300	363	48	1
Château Aubéry	Duc 1	Tadbra	NON	600	600	NC	NC	36	2
îlet à Ramiers	3il 1	Tadbra	NON	28	NV	11	28	24	3

GNCDA: gîte non connu des auteurs - NV: non visité - RO: restes osseux - NC: Non compté



Statut de conservation :

Le Tadaride du Brésil est inscrit depuis 2001 comme *Least concern* (LC - faible risque) sur la liste rouge mondiale de L'IUCN. Néanmoins une surveillance de ses populations et de ses habitats est nécessaire.

Menaces en Martinique:

Cette espèce reste assez commune en Martinique même si son activité recensée au détecteur à ultrasons est moindre que celle de son « cousin » le Molosse commun. Elle ne semble pas particulièrement menacée. Toutefois, son caractère anthropophile peut l'exposer à de nombreux dérangements, voire à des destructions directes.

Actions à engager sur l'espèce :

- Suivis des sites connus et prospection de nouveaux sites favorables ;
- Sensibilisation spécifique des agents de l'Etat quant à des travaux éventuels sur le gîte Dia 1;
- Sensibilisation spécifique du Conservatoire du Littoral quant à des travaux éventuels sur le gîte 3îl1;
- Sensibilisation spécifique du propriétaire du château Aubéry quant à des travaux éventuels sur le gîte *Duc1* et accompagnement de ce dernier ;
- Maintien et développement de l'action de médiation chauves-souris visant à accompagner la population et les collectivités locales à la prise en compte des chauves-souris dans les aménagements et lors de problème de cohabitation;
- Action de suivi télémétrique pour rechercher d'autres gîtes ;





FICHES SITES

•	Fiche 01	Sch 4	Grotte d'Anse collat N°5
•	Fiche 02	Duc 2	Maison D5 Grande Savane
•	Fiche 03	Prê 1	Ancien clocher
•	Fiche 04	Carb 7	Anse Four à chaux 14
•	Fiche 05	Duc 1	Château Aubéry
•	Fiche 06	Carb 1	Falaise Anse Turin
•	Fiche 07	Sta 1	Four à chaux de la Baie des Anglais
•	Fiche 08	Sch 1	Grotte de Fond Bernier
•	Fiche 09	Prê 4	Grotte de l'Anse belleville N°17
•	Fiche 10	Rob 1	Grotte de l'ïlet Chancel
•	Fiche 11	Carb 2	Grotte du Carbet
•	Fiche 12	Carb 3	Grotte Du Four
•	Fiche 13	Bel 1	Grotte Fond Boucher
•	Fiche 14	Mac 1	Grottes de Macouba
•	Fiche 15	Prê 3	Habitation Céron
•	Fiche 16	3il 1	îlet à Ramiers
•	Fiche 17	Ana 1	La Grotte aux chauves-souris des Anses d'Arlet
•	Fiche 18	FDF 1	Le Petit Coin
•	Fiche 19	Carb 8	N°41 Grande-Anse
•	Fiche 20	Carb 4	Pont de la Campbeilh
•	Fiche 21	Dia 1	Pont sur la D7 Ravine Fonds Manoël
•	Fiche 22	Bap 1	Poudrière de la Rivière Capot
•	Fiche 23	Dia 2	Rocher du Diamant
•	Fiche 24	Prê 2	Ruine Anse Belleville
•	Fiche 25	Gdr 1	Tunnel de Beauséjour Amont
•	Fiche 26	Gdr 2	Tunnel de Beauséjour Aval
•	Fiche 27	FDF 2	Tunnel de Didier
•	Fiche 28	Bel 2 &	Bel 3 : Cheval blanc (1 = Bel 2 - 2 = Bel 3)
•	Fiche 29	Bel 4	Falaise aval Bellefontaine
•	Fiche 30	Tri 1	Falaises de Fonds Cérémaux-Tartane
•	Fiche 31	FDF 3	Garage Vito
•	Fiche 32	Cas 3	Grotte n°8 La Caraïbe
•	Fiche 33	Prê 5	Gîte La Marry
•	Fiche 34	Rip 1	Grotte aux Chauves-souris
•	Fiche 35	Cas 4 &	Cas 5 : Grottes Case-Pilote aval (n° 12 = Cas 5 - n° 13 Cas 4)
•	Fiche 36	Stp 1	Grotte de Sainte-Marthe
•	Fiche 37	Cas 1	La Plate-Forme 1 - Zone 10





• Fiche 38 Lam 1 Nouveau Gîte La Favorite

• Fiche 39 Carb 5 & Carb 6 : Pointe Guotony (15 = Carb 6 - 16 = Carb 5)

• Fiche 40 Stp 2 Pont de la N2 de la rivière d'Anse Latouche

• Fiche 41 Carb 9 Tunnel de Bally